

JOURNAL

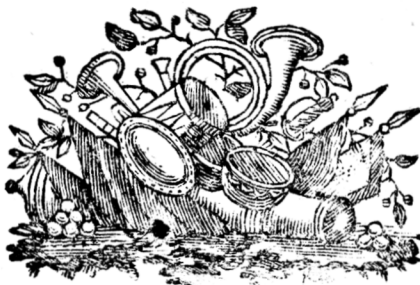
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. JUILLET

1780.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-
trice-Reine Apostolique.

*Avec Privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineurs*

01202011

27

U.S. AIR FORCE

1530 11 21

[illegible]

1. The first part of the document is a letter from the President of the United States to the Congress, dated January 1, 1861. It is a copy of the original letter, and is signed by Abraham Lincoln.

[illegible]



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.
15. JUILLET
1780.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Militaire chrétien ; par Mr. l'abbé de Maugre , curé de Gentilly , ci-devant curé de Givet.

Deum timete , regem honorificate. 1. Pet. 2. 17.

A Paris , chez Duchesne ; à Liege , chez Defoër & Lemarié. 1779. in-12.

JE ne crois pas qu'il y ait de lecture plus propre que celle de ce petit ouvrage , à réunir dans le cœur des guerriers le zèle pour la défense de l'état , & l'attachement aux

vérités sublimes & consolantes de la religion. C'est une espece d'hommage posthume rendu à la mémoire de feu le maréchal du Muy, ou plutôt l'effet de l'obligation que l'auteur avoit contractée envers ce vertueux ministre, de donner au public un extrait des instructions diverses qu'il avoit adressées aux militaires dans une ville où ils faisoient l'objet de sa sollicitude pastorale. Les aumôniers, les curés des villes frontieres y trouveront des détails que les prédicateurs n'ont fait qu'effleurer ; les officiers & les soldats peuvent en faire leur manuel. La noblesse qui par état est vouée à la profession des armes, les enfans que des familles honnêtes y destinent, trouveront dans cet ouvrage des règles de conduite pour se préserver des vices qui déshonorent, qui perdent une jeunesse inconfidérée.

L'auteur débute par le dogme de la précieuse immortalité envisagée selon les vues & la croiance du Chrétien. Il parle ensuite de la sainteté & des moiens d'y parvenir ; des devoirs des militaires considérés comme paroissiens ; de la vocation ; il traite avec un soin marqué de la piété dans les armées, & démontre les rapports étroits de la religion & de la victoire. Rien n'est plus digne de l'attention des guerriers que les différentes observations du savant & pieux auteur sur ce sujet. „ Dans tous les tems, chez tous les
„ peuples, le culte de la Divinité a toujours
„ été mêlé avec la profession des armes, pour
„ nous rappeler, que c'est le Dieu puissant
„ dans les combats, qui dispose de la vic-
toire ;

„ toire ; & ces solennelles actions de graces
 „ des vainqueurs après leurs triomphes , ces
 „ glorieux trophées , enlevés à l'ennemi , dé-
 „ posés dans nos temples , suspendus aux
 „ voutes du sanctuaire , sont de justes hom-
 „ mages rendus au Dieu , qui , par le sort
 „ des batailles , règle la destinée des empires , &
 „ qui seul est le maître de tous les royaumes
 „ de la terre. *Tu es Deus solus omnium re-*
 „ *gnorum terræ* Braves de Juda , en vain
 „ vous redoublez les sentinelles pour la garde
 „ de vos forteresses , si le Seigneur ne veille
 „ à leur défense , elles deviendront bientôt la
 „ conquête de l'ennemi. Puissans Monarques,
 „ couvrez les plaines de vos nombreux batail-
 „ lons , s'ils ne marchent sous la protection
 „ du Dieu des armées , ces millions d'hom-
 „ mes seront bientôt dispersés , comme la fu-
 „ mée que le vent dissipe. Rois de la terre ,
 „ reposez-vous sur la prudence & la valeur
 „ des chefs qui conduisent vos soldats , si le
 „ Dominateur des Rois ne préside à vos conseils,
 „ s'il ne dirige vos opérations , vous ne trou-
 „ verez pas votre salut dans le nombre de
 „ vos combattans. *Non salvatur Rex per mul-*
 „ *tam virtutem „*

Isai. 37. 16.

Ps. 32. 16.

La maniere dont l'auteur fait servir l'histoire & sur-tout les Livres saints à la démonstration des vérités qu'il enseigne , est pleine d'intérêt & d'une application si heureuse , si juste , qu'elle sert singulièrement à produire la conviction. “ C'est cet esprit de religion qui
 „ a fait triompher le peuple de Dieu des na-
 „ tions conjurées contre lui. Il n'est devenu

Judith, 5.

24.

„ le jouet & la proie de ses ennemis , que
 „ lorsque , rebelle aux loix de son Dieu , &
 „ déserteur de son culte , il s'est rendu in-
 „ digne de sa protection. *Prince*, disoit Achior
 „ à Holopherne , avant que d'engager le
 „ combat , *sachez auparavant si ce peuple ,*
 „ *que vous voulez attaquer , a irrité par quel-*
 „ *que crime , la colere de son Dieu* (Per-
 „ quire si est aliqua iniquitas eorum in conf-
 „ pectu Dei); *s'il est coupable , marchons*
 „ *à lui avec confiance* (& ascendamus ad
 „ illos) : *une entiere défaite fera la punition*
 „ *de son infidélité* (quoniam tradens tradet
 „ illos Dominus eorum tibi) „

C'est une chose remarquable que la vérifi-
 cation de ce discours d'Achior par des événe-
 mens multipliés , durant une longue suite de
 siècles. Les guerriers les plus religieux ont tou-
 jours été les plus braves , les plus incapables
 de se déshonorer par la lâcheté d'une fuite ,
 ou par une conduite foible & timide. Gus-
 tave-Adolphe disoit que *le plus brave sol-*
dat de son armée étoit le plus chrétien. “ Com-
 „ bien , dit l'auteur , nos annales ne nous
 „ rappellent-elles pas d'illustres héros , la gloire
 „ du nom françois , la terreur de nos enne-
 „ mis , l'ame de nos armées , dont les ver-
 „ tus chrétiennes illustroient les talens mili-
 „ taires ? Ces braves chevaliers dont les noms
 „ vivront à jamais dans nos histoires , aussi
 „ simples , aussi réglés dans leurs mœurs , que
 „ nobles & élevés dans leurs sentimens ;
 „ leurs hauts faits d'armes nous sont
 „ connus ; & lit-on , sans être aussi édifié

„ que surpris , avec quelle intrépidité , après
 „ avoir fait leur paix avec Dieu , & s'é-
 „ tre nourris à l'autel , du Pain des forts , la
 „ veille d'un assaut , d'une bataille , ils alloient
 „ affronter les plus grands dangers avec la
 „ plus ferme confiance & combattre comme
 „ des lions ? *Justus quasi leo confidens absque*
 „ *terrore erit* „

Prov. 28. 1.

Après avoir établi une vérité de fait si im-
 portante à la prospérité des empires , & qui
 bien approfondie , bien enracinée dans l'ame
 des militaires seroit un gage assuré de la vic-
 toire , l'auteur recherche la cause d'une in-
 fluence si marquée de la religion sur la des-
 tinée des armées. Ses observations sont le ré-
 sultat de l'expérience , & naissent tout naturel-
 lement de la notion même dont il recherche
 les effets. “ N'est-ce pas cet esprit de religion
 „ qui , ramenant le soldat à son devoir , le
 „ contient dans la subordination ? qui , le
 „ pénétrant d'horreur pour le vice & le liber-
 „ tinage , le préserve des maladies , & lui
 „ conserve la force & la vigueur * ? qui , lui
 „ faisant une loi de la patience , l'engage à
 „ souffrir , sans murmurer , les fatigues des
 „ longues marches & les travaux pénibles des
 „ camps & des tranchées ? qui , lui rappelant
 „ les engagements qu'il a contractés , l'affermir
 „ dans la fidélité qu'il doit à son Prince , l'at-
 „ tache à ses drapeaux , & arrête sa désertion...
 „ A cet attachement à ses devoirs , en géné-
 „ ral , qu'inspire la religion , joignons ces le-
 „ çons particulières de bravoure qu'elle fait
 „ dans l'occasion. Ecoutez , soldats chrétiens ,

* V. le J.
 du 1 Juin p.
 183.

Pl. 29. 6.

„ vous tous , qui avez pris le parti des armes ,
 „ écoutez , & n'oubliez jamais cette impor-
 „ tante instruction. Votre vie , vous dit la
 „ religion , est à Dieu , *vita in voluntate ejus* :
 „ vous lui en devez le sacrifice , lorsqu'il l'e-
 „ xige , & Dieu l'exige , lorsque le service
 „ du Roi demande que vous l'exposiez. La
 „ lâcheté , qui déshonore aux yeux des hom-
 „ mes , est un crime que Dieu punit : un
 „ bon chrétien ne fut jamais un mauvais fol-
 „ dat ; la religion lui fait un précepte de bra-
 „ voure dans l'état où la Providence l'a placé ;
 „ & ce nom aussi indécent qu'infamant que
 „ vous donnez à un lâche , le couvre-t-il
 „ moins de honte & d'ignominie , que ces ca-
 „ ractères odieux sous lesquels la religion le
 „ peint ? Parjure , rebelle , traître , infidèle , il
 „ manque tout à la fois à ses sermens , à la
 „ patrie , au Roi , à Dieu „.

On trouve ici une objection spécieuse , que
 l'auteur discute avec toute l'étendue que la
 chose exige & avec toute la clarté qu'on peut
 exiger d'une démonstration parfaite. Il s'agit
 de savoir si à la religion , aux grands motifs
 puisés dans le christianisme pour provoquer &
 affermir le courage des guerriers , il ne seroit
 pas possible de substituer un moyen également
 sûr & efficace. Des politiques du siècle ont
 cru que l'honneur pouvoit tenir lieu de tout
 autre aiguillon , & qu'il étoit inutile de cher-
 cher un appui à la valeur militaire dans les
 grandes & éternelles vérités de la révélation.
 „ L'honneur , me direz-vous , dans une na-
 „ tion comme la nôtre , peut suppléer à la re-
 „ ligion :

„ ligion : je conviens que ce motif est capa-
„ ble d'élever l'ame d'un guerrier , de l'en-
„ flammer , & de le porter à ce qu'il y a de
„ plus héroïque dans la profession des armes ;
„ mais croiez-vous que cette multitude d'ê-
„ tres qui forme une armée , soit susceptible
„ en général de ce sentiment d'honneur ? ...
„ Qu'est-ce qu'une armée ? Une armée est
„ une masse énorme , une assemblée immense
„ d'hommes levés à la hâte , pris sans choix ,
„ enrôlés par la force , séduits par la ruse ,
„ impatiens sous le joug qu'ils portent , &
„ prêts à le secouer à la première occasion ;
„ ames pour la plupart viles & mercenaires ,
„ guidées par l'appas du butin ; conduites par
„ la crainte & retenues par les châtimens , un
„ amas confus de libertins , esclaves de tou-
„ tes les passions les plus honteuses , comme
„ adonnés aux vices les plus grossiers ; une
„ jeunesse sans règles de conduite , comme
„ sans principes de religion. — Une armée ,
„ eh ! de combien de différentes especes d'hom-
„ mes est-elle composée ! Pensez-vous qu'il
„ soit possible de leur inspirer à tous ce sen-
„ timent d'honneur qui guidera un chef ,
„ parce qu'il l'aura puisé dans une noble édu-
„ cation ; mais , que peut un chef s'il n'est
„ secondé par le soldat qui marche sous ses
„ ordres ? — Il faut , dans les camps & dans
„ les armées , un motif plus à portée de tous
„ les caracteres d'hommes qui s'y trouvent ,
„ un motif assez général pour agir indistinc-
„ tement sur la multitude , assez puissant pour
„ lui donner également le ressort , assez noble

„ pour enflammer son courage , assez respectable pour lui faire une loi rigoureuse de son impulsion ; l'honneur réunit-il tous ces avantages comme l'esprit de religion , dont l'idée est gravée dans tous les esprits & dans tous les cœurs „

A cette considération que ne pourroit-on pas ajouter encore touchant les effets tout-à-fait propres à la religion , & que l'honneur ne sauroit avoir ! L'honneur veille-t-il , comme la religion , sur les crimes secrets ? empêche-t-il le héros de s'amollir , de se dégrader par des débauches destructives qui portent la corruption dans le corps , & dans l'ame la foiblesse & la terreur ? La pureté des mœurs , la vie active , pénible , laborieuse , qui en est la fidele compagne , ont toujours fait croître des lauriers , là où le vice fait pousser les cyprès & creuse des tombeaux.

Autre objection. “ Mais , me direz-vous , la religion inspire des terreurs.... Eh sur quoi feroient-elles fondées ? Sur la multitude de vos crimes , sur la justice de Dieu , qui en est le vengeur ? „ L'auteur combat ces terreurs par les consolantes ressources de la religion , raffermir la conscience inquiète & tremblante , fait renaître la confiance & le calme. Mais à ces terreurs quelles qu'elles soient , je voudrois opposer les terreurs d'un incrédule qui dans le danger imminent de mort sent renaître malgré lui , malgré la plus orgueilleuse profession d'une impiété complète , les vives & terribles impressions des vérités naturelles & religieuses ; qui entend ,

malgré lui , cette voix claire & distincte qui dans le secret de l'ame naturellement chrétienne , suivant l'expression d'un Pere , l'avertit de son immortalité & des droits imprescriptibles de la justice de Dieu. — Fût-il , ce qui ne peut jamais être , dans l'intime conviction d'un anéantissement prochain , de quelle ressource lui seroit cette triste opinion ? Qu'y a-t-il de plus affreux que l'idée du néant ? Un philosophe , celui-là même qu'on accuse d'avoir enfanté le système de la nature (a) , avoue que toutes les craintes qu'inspire la religion , n'égale pas l'horreur du néant. " L'instinct qui fait frissonner l'homme à la mort , le laisseroit-il tranquille à l'approche de sa destruction totale. On est accoutumé à vivre , à sentir , à être quelque chose. Ce n'est pas sans peine que l'on s'arrache à soi-même , & que l'on se dit : *Tu mourras tout entier* (b) , — Le caractère de la crainte qu'inspire la religion est de porter avec elle son remède , & de faire évanouir en même tems toute autre espèce de crainte.

Je crains Dieu , cher Abner , & n'ai point d'autre crainte.

Rac. *Atthalie*.

M^r. l'abbé de Maugre traite ensuite différens points d'instruction qui regardent particulièrement les militaires , leur rend odieux

(a) Voyez *La France littéraire* t. 3. I. part. p. 146 .. II. part. p. 199.

(b) Merian. *Hist. de l'acad. de Prusse*, t. 19.

les vices auxquels ils font le plus sujets , les prémunit contre les dangers auxquels ils font le plus exposés. En parlant du duel , il adresse le discours suivant à ceux dont le premier devoir est d'empêcher ces combats atroces & absurdes. “ J'en appelle à vous que le mérite plutôt que le rang & l'ancienneté du service a placés à la tête de vos corps , qui par la noblesse de vos sentimens en formez , en entretenez l'esprit ; ô vous , sur qui le Prince se repose de l'exécution de ses ordonnances , vous dont le zèle pour son service caractérise la conduite , j'en appelle à vous , souffrirez-vous que des sujets dignes de votre estime & de votre amitié , l'honneur d'un régiment auxquels toute une troupe rend les plus glorieux témoignages de sagesse & de valeur , soient bravés , insultés , provoqués à se battre , & que des vies si chères au Prince , si précieuses à la patrie , soient exposées au fort d'un combat singulier ? Sachez qu'en n'usant pas de l'autorité qui vous est confiée pour prévenir & réprimer ces horribles abus , c'est vous rendre coupables des haines & des vengeances , des cruautés & des meurtres que produit cette abominable chimère de l'honneur , prouvée par le duel ,”

L'ouvrage finit par des remarques sur le bon emploi du tems , & par un résumé général des effets de la religion sur l'esprit & sur la conduite des militaires. Ce dernier morceau est plein de ce pathétique qui affecte

particulièrement les âmes grandes & fortes, qui les élève au-dessus de la foiblesse des motifs humains les plus spécieux, les plus honorés, & leur donne cette fermeté, ce sang froid raisonné & réfléchi, que le chef des incrédules modernes convient être invincible (a). Enfin je ne doute pas d'un moment que cet ouvrage ne serve à reproduire ou à multiplier ces guerriers fideles & reconnoissans envers la Divinité, comme s'exprime un ancien, qui menent, sans se plaindre, une vie dure & sobre, qui craignent moins la mort que le crime, & qui par la-même sont toujours prêts à sauver la patrie & des amis chéris aux prix de leur sang :

Qui Deorum
Muneribus sapienter uti,
Duramque callet pauperiem pati,
Pejusque letho flagitium timet,
Non ille pro caris amicis
Aut patriâ timidus perire.

Hor. Od.
9. Lib. 4.

(a) Sa dévotion, dit Voltaire en parlant du marquis de Fenelon tué à Rocoux, augmentoit encore son intrépidité, il pensoit que l'action la plus agréable à Dieu, étoit de mourir pour son Roi. Il faut avouer, qu'une armée composée d'hommes qui penseroient ainsi, seroit invincible. Hist. de Louis XV. t. 1. p. 209.





Guérison de la paralysie par l'électricité; ouvrage dédié à Mr. le maréchal duc de Noailles par Mr. l'abbé Sans, chanoine, professeur-doyen de philosophie en l'université de Perpignan; dans lequel on expose la méthode qu'il faut suivre pour guérir la paralysie par l'électricité. Avec fig. 1778.

C Et ouvrage est trop peu connu pour les grands avantages qu'il promet, & peut-être l'est-il trop par le nombre de charlatans qu'il produit. Si on en croit M^r. l'abbé Sans, l'électricité est un remède souverain dans une infinité de maladies qui proviennent des nerfs; il veut qu'on en fasse l'expérience sur chacune de ces maladies. Il va jusqu'à penser que les vieillards dans les muscles desquels le fluide nerveux ne circule que par intervalles, pourroient prolonger leurs jours par l'électrisation. D'un autre côté j'ai vu des exemples bien propres à détruire l'idée qu'on s'est faite des effets salutaires de l'électricité; tantôt je n'y ai découvert aucune efficacité, & tantôt j'ai cru en appercevoir des suites nuisibles. Cependant n'est-on pas en droit de s'en promettre une application heureuse à quelques maladies qui semblent avoir avec ce fluide des rapports particuliers? C'est ce que je suis bien éloigné d'affirmer. Je dirai seulement

lement que jusqu'ici l'on ne peut pas se flatter d'avoir fait de grands progrès. Les guérisons qu'on nous donne pour exemples sont la plupart très-équivoques ; plusieurs même n'existent que dans la persuasion de l'électrificateur, les malades que j'ai consultés, n'en convenoient pas.

Tel est l'enthousiasme du public pour tout ce qui a l'air de découverte, qu'il y croit souvent plus fermement que les inventeurs eux-mêmes (a). On a vu M^r. Mauduit, docteur-régent de la faculté de Paris, obligé de contredire les discours qui couroient

(a) C'est une chose étonnante & véritablement inexplicable que la facilité & la promptitude avec lesquelles on s'engoue de la moindre découverte, de la moindre innovation dans les idées, des systèmes les plus creux enfin & les plus infoutenables, tels p. ex. que l'inoculation, les para-tonnerres, les para-volcans, l'emploi de l'huile pour appaiser les tempêtes &c. (*Voyez tous ces articles dans différens numéros de ce Journal*) — On peut bien renverser aujourd'hui la proposition du Sauveur du monde qui reprochoit aux Juifs leur lenteur à croire *. Nous sommes faciles jusqu'à la folie, à croire tout ce qui s'annonce avec le ton du charlatanisme & de la pédanterie. *O stulti & præcipites corde ad credendum. . . . La lenteur, dont parle l'Evangile, ne se fait pas sentir dans l'examen de tant de vaines & absurdes spéculations. Nos objections, nos répugnances, notre incredulité en un mot, n'ont lieu qu'à l'égard de la vérité, à l'égard des enseignemens utiles, & sur-tout des dogmes propres à assurer une solide & durable félicité à l'homme : in omnibus quæ locuti sunt Prophetæ. Luc. 24.*

* *Stulti & tardi corde ad credendum. Luc. 24.*

sur les guérisons qu'on lui attribuoit &
 qu'on assuroit avoir été opérées par l'électricité. " On me cite, dit-il, dans les papiers
 „ publics : on s'autorise, pour prouver l'effi-
 „ cacité de l'électricité, des merveilles que
 „ j'opère, à ce qu'on dit; on publie de la
 „ province, des faits qui se sont passés
 „ chez moi à Paris; on donne comme gué-
 „ ris des malades qui ont obtenu, à la vé-
 „ rité, beaucoup de soulagement, mais que
 „ je traite encore. Une sorte d'enthousiasme
 „ dont la source est sans doute, l'amour de
 „ l'humanité, s'est emparée de la plupart des
 „ esprits : on fait l'énumération des maux
 „ qu'on suppose devoir être guéris par l'élec-
 „ tricité; on la conseille à tous ceux qui
 „ sont attaqués de ces maux. On ne parle
 „ que des avantages; on ne dit rien des ris-
 „ ques que l'on peut quelquefois courir, ni
 „ sur les moyens de prévenir ces risques. Ce
 „ silence a pour fondement la persuasion où
 „ l'on est & qu'on veut inspirer aux autres,
 „ que l'électricité ne peut faire que du bien
 „ & jamais du mal. Si cette proposition n'é-
 „ toit que hasardée, je ne la combattrais
 „ pas; mais le raisonnement & l'expérience
 „ la contredisent; elle peut, d'ailleurs, de-
 „ venir dangereuse dans plusieurs cas „. Le
 savant médecin cite ensuite Mrs. Haller,
 Linnée & Zetzel, qui ont observé divers in-
 convéniens de l'électricité, & détaillé les effets
 très-funestes qu'elle pouvoit avoir en diverses
 circonstances; il en rapporte lui-même un
 exemple frappant. " Une femme hémiplégi-
 que

„ que depuis treize mois , ne pouvoit depuis
„ ce tems fortir à pied , elle ne pouvoit
„ monter ni descendre seule ; son bras étoit
„ presque sans mouvement ; le poignet & les
„ doigts étoient fléchis & immobiles. Elle
„ sort à pied , monte & descend seule :
„ son poignet , ses doigts sont redressés , elle
„ commence à se servir de sa main , &
„ leve son bras presque perpendiculairement.
„ Mais deux fois l'humeur déplacée s'est por-
„ tée à la tête , trois fois à la poitrine. Ces
„ accidens ont toujours succédé à des dou-
„ leurs éprouvées pendant quelques jours
„ dans les parties paralysées , & à un mou-
„ vement de ces parties plus libre qu'à l'or-
„ dinaire. On ne peut à ces signes mécon-
„ noître le transport de l'humeur morbifique.
„ C'est le jugement qu'en a porté la société
„ de médecine , à qui j'ai rendu compte de
„ ces faits „

Il est vrai que malgré ces observations ,
M^r. Mauduit ne désespere pas de rendre l'é-
lectricité utile , & d'en écarter les dangers ;
mais ses avis sont très-propres à guérir l'ex-
cès de confiance que l'ouvrage de M^r. Sans
pourroit inspirer aux médecins & aux mala-
des. Rien n'est plus sage , plus circonspect
que la conclusion qu'il tire de tout ce qu'il
a appris & vu lui-même en cette matière.
“ L'électricité expose donc à des risques ,
„ même en opérant de bons effets ; il n'est
„ donc pas prudent de la conseiller vague-
„ ment sans avertir des dangers qu'on peut
„ courir en se soumettant à son action , &

II. Part.

G g

„ sans parler des moïens de prévenir ces
 „ dangers. Sont-ils tels qu'ils doivent faire
 „ renoncer à un moïen de guérir, dont on
 „ a conçu de si grandes espérances ? „ Voilà
 précisément où se réduit la question. Qui
 osera la décider avant que des expériences
 sans nombre ne nous aient donné sur ce flui-
 de imperceptible & merveilleux des lumieres
 que nous n'avons pas, & que nous achete-
 rons peut-être aux dépens d'une multitude
 de nos semblables ?



Conclusiones & dissertationes philosophicae,
 quas praeside venerabili viro Domino Joan-
 ne-Josepho Gerard, defendet &c. Lovanii,
 typis academicis 1780.

* 1. Août
 1778. p. 490.

EN rendant compte, il y a deux ans, d'une
 these du même auteur *, j'ai observé que
 ce genre d'ouvrages n'étoit point du ressort
 d'un journaliste. La multitude de ces program-
 mes scientifiques ou littéraires qui paroissent
 dans l'espace d'une seule année, dans toutes
 les villes d'Europe, dans toutes les langues
 connues des peuples de cette partie du mon-
 de, sur toutes les matieres dont l'activité de
 l'esprit humain s'est emparée, est telle que
 l'analyse qu'on en feroit, formeroit des volu-
 mes supérieurs en masse & en nombre à la
 plupart des journaux. Ce n'est que par des
 considérations particulieres que je me suis oc-
 cupé en 1778, d'un de ces programmes distin-
 gué par la maniere dont il étoit rédigé. Cette

15. *Juillet* 1780.

445

exception que j'ai cru bien fondée alors, l'est encore mieux aujourd'hui, l'auteur aiant donné à ses assertions des fondemens plus solides encore & des développemens plus satisfaisans.

Cependant la raison qui me rend l'annonce de cette these indispensable, est d'une nature différente. Aux éloges que j'ai faits de celle de 1778, j'avois ajouté quelques légères critiques, auxquelles l'auteur a fait une attention trop marquée pour que je puisse la dissimuler, sans déroger à la maxime que j'ai inviolablement observée jusqu'ici, de justifier mes observations, ou de convenir de mes erreurs.

Des objections que j'ai hasardées sur la these de 1778, l'auteur en combat deux avec une étendue & un détail de raisons qui me persuade que la vérité relative à ces articles ne lui est point indifférente; je dois donc de mon côté ne point négliger de la dépouiller des nuages qui la couvrent, autant qu'il est en mon pouvoir de produire cet effet salutaire.

La première assertion que l'auteur justifie, est celle qui regarde le célèbre Wolff, qui pensoit comme bien d'autres instituteurs, que les enfans dont les mœurs commençoient à se corrompre, ne se corrigeoient pas aisément par des paroles, & que le sentiment physique devoit appuyer les leçons, pour combattre un autre sentiment physique dont on ne sauroit arrêter l'impression d'une manière trop efficace, sur-tout dans un âge où la raison n'a presque point de prise; & d'où néanmoins

dépend l'état de l'homme dans toutes les saisons de la vie.

En proscrivant avec une juste indignation l'éducation à coups de bâton, comme une insulte faite à l'humanité, comme une pratique barbare, aussi humiliante pour l'instituteur que pour les élèves *, j'ai cru néan-

* *Ibid.* p. 499. moins devoir me déclarer pour le philosophe de Berlin, & cela sur-tout dans le cas dont il parle. J'ai appuyé sa théorie des témoignages multipliés des auteurs sacrés, dont je savais que l'autorité étoit chère à M^r. G.

Le savant professeur m'a honoré d'une réponse qui se réduit à deux chefs principaux. 1^o. Les enfans, dit-il, ne connoissent pas les vices contre les mœurs, ainsi M^r. Wolff combat un être de raison, à moins que par le mot de *voluptas* il n'entende la gourmandise, ou plutôt la grande envie de manger (*edacitas*.) — 2^o. Les passages de l'Ecriture qui semblent appuyer la théorie de M^r. Wolff, ne regardent que les enfans des Juifs, & nullement ceux des Chrétiens.

J'ai fait tout au monde pour acquiescer aux raisons du savant professeur, mais soit indocilité, soit défaut de lumieres, je n'ai pu opérer dans mon intelligence, parfois tant soit peu revêche, un consentement parfait.

D'abord j'ai été surpris d'apprendre que M^r. G. assuroit que par *voluptas nocua*, M^r. Wolff ne pouvoit entendre la volupté, parce que ce philosophe donne (dans un endroit très-différent) pour exemple la gourmandise. Car il ajoute incontinent,

sufficit exemplum ut ideam voluptatis nocuæ animo comprehendamus. On voit la sage retenue de l'auteur allemand qui vouloit éviter des détails délicats, & faire comprendre la chose par un exemple plus susceptible d'explication*.

J'ai été plus surpris encore d'apprendre que les enfans, déjà capables d'une éducation morale (car il ne s'agit que de ceux-là) ignorent essentiellement toute impression contraire à la décence ou à l'intégrité des mœurs; que leur constitution physique ne comporte point les plus légers symptômes d'une corruption naissante. *Hoc vitium ne in infantes quidem cadere potest* (a). Je ne fais si les physiciens, si les parens & instituteurs attentifs aux premiers développemens du cœur humain feront de l'avis de M^r. G. Je fais seulement que ceux qui aiment leurs enfans autant qu'ils craignent de les voir vicieux, agissent comme s'ils étoient bien convaincus du contraire. Ils croient découvrir dans l'âge le plus tendre, non pas sans doute encore un vice bien spécifié, mais une impulsion vague & folâtre, en quelque forte indéterminée, & souvent trompée dans son objet, mais qui n'en est pas moins réelle, & qui, si on ne veille à ses progrès, fera dans la suite du tems les plus désolans ravages. Je me rappelle

* Je consens d'avoir tous les torts possibles, si ceux qui liront le passage que j'ai transcrit p. 498 du Journal cité, se persuadent qu'il s'y agit de l'educitate.

(a) Pour éviter l'équivoque du mot *infantes*, Wolfi avoit ajouté *infantes & pueri*.

l'avis d'un ancien, dont on a toujours reconnu l'utilité & l'importance.

Juv. Sat. 14. *Nil dictu fœdum visuque hæc limina tangat
Intra quæ puer est, procul hinc, procul inde puella
Lenonum, & cantus pernoctantis parafiti.
Maxima debetur puero reverentia, si quid
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos.*

Cette doctrine qui nous paroît si raisonnable, & même si chrétienne quoiqu'elle soit d'un païen, est absurde si le sentiment de M^r. G. pouvoit se vérifier. L'impossibilité de corrompre l'enfant dont parle Juvenal, rendroit la précaution qu'il suggere, parfaitement ridicule.

Quant aux passages des saintes Lettres, où il est dit que les paroles, ou un simple refroidissement de l'amour des parens, comme s'exprime M^r. G., ne sont pas toujours suffisans à l'égard de toutes especes de caracteres & de naturels, pour réprimer indéfiniment tous les genres de vices, même les plus impérieux, & les plus difficiles à guérir dans les adultes par les secours de la religion & de la

* Ibid. p. 499. raison *; le savant professeur nous assure que dans ces passages il n'est question que des enfans juifs, & point du tout des enfans chrétiens, que cette doctrine si essentielle à l'éducation des Juifs est horrible dans l'éducation chrétienne *.

Cette explication m'a frappé, je l'avoue; elle m'a paru absolument neuve; je l'ai cherchée dans tous les interpretes, dans tous les saints Peres qui se sont occupés du sens des Livres sapientiaux; je n'ai

* *Fuero horrendam, & vix unquam cavendam.*

rien trouvé qui y eût le moindre rapport. Aussi M^r. G. ne cite-t-il en sa faveur que l'autorité d'Erasme ; mais cette autorité est-elle suffisante pour se débarrasser du consentement unanime des Peres , qui , suivant le Concile de Trente , est une règle que les commentateurs de l'Ecriture ne doivent jamais violer , sur-tout *en matiere de mœurs* , comme dans le cas présent où il s'agit de l'éducation morale des enfans chrétiens ?

Mais la nouvelle explication fût-elle de quelque autorité , est-elle raisonnable en elle même , & peut-on la regarder comme bien assortie au texte sacré , ou même aux règles d'une bonne logique. 1^o. Les leçons contenues dans les Livres sapientiaux regardent toutes les nations ; les Chrétiens comme les Juifs y trouvent des règles de conduite qu'ils peuvent suivre sans aucune crainte de s'égarer. Jamais on n'a dit que les auteurs n'avoient eu en vue que les Juifs. Je ferois un volume des témoignages de tous les genres qui prouvent le contraire.

2^o. La nature des enfans juifs étoit-elle si différente de celle des enfans chrétiens ? Que la nation ait été moins policée , à la bonne heure , mais les enfans des uns & des autres apportent en naissant une disposition égale à une éducation telle que M^r. G. établit. Pourquoi donc les Juifs n'auroient-ils pu également employer la *diminution de l'amour paternel* , & la substituer à des remèdes plus severes ? Tout grossiers qu'ils étoient , ils pouvoient sans doute traiter leurs enfans un peu plus froidement

ment qu'à l'ordinaire. Cela demanderoit-il tant d'art & tant d'esprit ? Or , si les Juifs possédoient ce moïen , si les enfans en pouvoient profiter , sur quel fondement est appuïée la distinction d'Erasme & de M^r. G. ?

Je ne répondrai point à une autre explication , par laquelle le savant professeur nous apprend que les passages en question n'expriment pas le genre de punition conseillé par Wolff , mais en général des peines , & des corrections quelconques. *Loca autem ex sacro Proverbiorum libro prolata generatim de castigatione intelligenda sunt. Sic de Christianis dicitur Ps. 88. Visitabo in virgâ iniquitates eorum* *

* J'ignoreis que cela fût dit littéralement & exclusivement de Christianis. *a verberibus alienâ intelligendum est* : je dis que je n'opposerais rien à cette explication , parce que je suis persuadé que M^r. G. ne la propose pas sérieusement. Je consens à la regarder pour vraie , si le savant professeur me dit positivement , qu'il est bien persuadé que dans ce passage , *si enim percusseris cum virgâ , non morietur* (Prov. 23.), il s'agit d'une peine quelconque , telle que seroit *mera parentum amoris remissio*.

* Div. réf. sur cette matiere 1. Mars 1780 , p. 349 & autres cités là-même.

Ibid. p. 497.

Je m'en tiendrai d'autant plus volontiers à la déclaration de M^r. G. lui-même , que je remarque dans sa maniere de disserter une bonne foi absolument rare , & qui me donne de sa franchise & de son équité une idée tout aussi avantageuse , que celle que j'avois conçue de ses lumieres & de ses talens. M^r. G. aiant en 1778 condamné comme injuste tout genre de servitude , rejette aujourd'hui une opinion,

dont il a reconnu la fausseté : *Jus naturale penitiùs perscrutati nihil ab eo servitutem dissentire putamus.* Il porte la même droiture d'esprit dans la condamnation de plusieurs erreurs enseignées par M^r. de Condillac, dont il avoit parlé autrefois avec trop de confiance (a). Quand on a affaire avec des savans de ce caractère , on se sent singulièrement encouragé dans la recherche de la vérité , parce qu'on est bien sûr que lorsqu'elle sera trouvée , ils ne mettront aucun obstacle à ce qu'elle soit vue & reconnue de tout le monde.

C'est cette considération qui m'engage à m'arrêter un moment sur la seconde de mes observations , que M^r. G. a regardée comme défectueuse. Il s'agit de la longue vie qu'il nous promet à l'exemple des hommes antédiluviens, à condition que nous vivions sobrement comme eux. A cela j'ai opposé l'immutabilité du terme ordinaire de la vie humaine depuis David jusqu'à nos jours , quoique depuis ce tems l'homme se soit nourri de tous les alimens que sa nature comportoit , & avec divers degrés de

Ibid. p. 496.

(a) Je ne puis cependant consentir à l'extrême différence que Mr. G. met entre la doctrine que le philosophe françois établit sur les sensations , & celle qu'il embrasse sur l'origine des idées humaines. Le *proisus abhorret* ne me paroît point résulter bien évidemment d'une lecture attentive des deux endroits que le savant professeur trouve si opposés. Je crois même que Mr. de C. est très-bien d'accord avec lui-même , & que par-là Mr. G. peut s'en tenir tout simplement au *longé salutar.*

sobriété dont quelqu'un répondoit sans doute à celui des premiers habitans du monde. J'observois de plus que , suivant M^r. G. , les alimens des premiers hommes , le bled , les légumes , les fruits étoient dégradés & altérés depuis le déluge , & qu'ainsi les mêmes alimens ne pouvoient plus conduire à la même longévité. M^r. G. répond 1^o. qu'aucune nation ne vit avec autant de sobriété que les hommes qui vécurent avant le déluge (a) 2^o. Que le terme ordinaire de la vie dont parle David , est l'effet de la colere de Dieu que nous provoquons par des vices ou des intempérances personnelles (b). 3^o. Qu'aujourd'hui nous avons des alimens bien plus substantieux , parce qu'une longue culture de la terre la rend féconde en fruits propres à reproduire la longévité des patriarches (c). Ces raisons m'ont tellement étonné,

Cependant il appelle la chair animale au secours des végétaux

(p. 15. l. 23), & la réprouve dans la même page (l. 39) n'en permettant que très-peu dans le nord seulement. J'avoue que je ne comprends rien à tout cela.

(a) *Neque etiam ulla gens ed vivit temperantiâ quâ primi homines.* Cette sobriété des hommes antédiluviens est-elle bien d'accord avec la crainte que J. C. leur reproche ? *Sicut erant in diebus ante dilavium , comedentes & bibentes , &c.* Matt. 24.

(b) *Deficiunt dies nostri in irâ Dei , dùm vitæ curriculum intemperantiâ vel immoderatione aliâ contrahimus.* Seroit-il bien possible que depuis Noë aucun homme n'eût assez approché de la vertu & de la tempérance des contemporains de ce patriarche , pour atteindre à un âge qui en étoit , selon Mr. G. , la suite naturelle ? Non , pas un seul.... Ce font cependant ces mêmes vieillards de 900 ans qui ont été abolis par le déluge chargé de purger la terre des abominations qui la rendoit odieuse à Dieu.

(c) *Longâ culturâ fortasse sua jam dudum terræ feracitas*

que je ne puis me résoudre à les discuter dans le détail que la chose exige, avant que le savant professeur, dans le calme d'une réflexion moins partagée qu'il ne l'a eue dans la rédaction d'une thèse si composée, les ait soumises lui-même à un nouvel examen, & déclaré qu'il persiste à les trouver solides & vraies.

Entre les alimens nuisibles & les causes abréviatrices de la vie, M^r. G. n'hésite point un moment de placer le pain. Il a lu la dissertation de M^r. Linguet sur cette matière, & lui donne son entière approbation. *D. Linguet panem repudianti concedimus.* Mais le savant professeur peut-il ignorer la différence qu'il y a entre un paradoxe imaginé par un homme de génie, orné de tous les ornemens de l'éloquence, présenté avec ces couleurs illusoires mais brillantes qu'on admire même dans l'erreur, & à la faveur desquelles elle joint quelquefois avec succès contre des vérités arides; & ce même paradoxe avancé sérieusement par un homme qui prouve méthodiquement & raisonne de sang froid? Dans Homere

feracitas est, undè nobis valentissimi ad vitam cibi. S'il est bien vrai que les alimens d'aujourd'hui sont si supérieurs à ceux que la terre produisoit du tems de Pharaon, de Romulus, & d'Auguste, pourquoi ne vivons-nous pas plus longtemps que les sujets de ces anciens Monarques. Il faut que nous soyons bien intempérans. Les Commode & les Sardanaple étoient à notre égard des modèles de sobriété, puisque malgré l'amélioration de nos alimens, mesurée sur une culture de 2 ou 3 mille ans, le terme ordinaire de notre vie répond exactement au leur.

mere & Virgile je suis enchanté des histoires de la plus absurde mythologie; mais quand je lis ces mêmes histoires dans un traité de théologie païenne, je me sens la plus vive pitié pour la nature humaine.

Je n'ai garde de faire une querelle historique, physique ou théologique au célèbre & éloquent Annaliste. Le feu de son imagination, l'énergie de son stile, le choix enchanteur de ses expressions, un ton de dignité & de la plus ferme confiance, lui tiennent lieu de démonstration, & quelquefois de raisonnement. On est toujours satisfait, toujours ravi en lisant les intéressantes dissertations qu'il accumule sur toutes les matières possibles. On s'empresse de dire *cela est beau*; on n'examine pas si cela est vrai. Mais dans une thèse où l'on exprime simplement, quoiqu'élégamment, le langage de la froide & grave raison, il est naturel de chercher avant toute chose la vérité; & de demander au savant professeur, pourquoi, si le pain est une nourriture si pernicieuse, les hommes dont il reconnoît & nous promet la longévité, se sont constamment nourris de pain (a) ? Pourquoi parmi nous, les centénaires se trouvent presque toujours dans cette classe de citoyens qui se nourrissent

(a) Depuis Adam jusqu'au déluge, & depuis le déluge jusqu'à David on a mangé du pain; & ce pain étoit moins bien conditionné que le nôtre: ce n'étoit qu'une pâte grossière cuite sous la cendre*; aujourd'hui on y met un peu plus de façon, & le pain en est plus léger & plus salubre.

* *Subcineri-
cios panes.*
Gen. XVIII.
6.

rissent pour ainsi dire exclusivement de pain (a) ? Pourquoi le Créateur, qui sans doute connoissoit les propriétés de tous les alimens, déterminâ le pain pour être la nourriture propre de l'homme (b) ? Pourquoi toutes les fois qu'il envoia à ses serviteurs par des voies extraordinaires, une nourriture propre à les sustenter, il choisit précisément le pain (c) ? Pourquoi il déclara en termes exprès par la bouche d'un de ses Prophètes qu'il ne fait naître la matière du pain, que parce que cette nourriture est propre à fortifier l'homme (d) ? &c. &c. Lorsque toutes ces questions, & d'autres que je me propose de faire dans l'occasion, auront été résolues d'une manière pleinement satisfaisante, je ne ferai aucune difficulté de dire : *D. Linguet panem repudianti concedimus.*

(a) C'est parmi les cultivateurs, les artisans, les hommes d'une vie dure, laborieuse & pauvre, que se trouvent la plupart des exemples d'une singulière longévité. Or, je le demande, le fond de la nourriture, & souvent l'unique nourriture de ces gens-là, n'est-ce pas le pain ?

(b) *In sudore vultûs tui vesceris pane.* Gen. 3. On ne peut pas dire que le mot *panis* se prend ici pour la nourriture en général. La nature du bled, qui de toutes les plantes est la seule qui ne soit pas agreste, qui, comme remarque Mr. de Buffon, exige seule une culture constante & pénible, est aussi la seule qui vérifie exactement ce passage de la Genèse.

(c) III. Reg. XIX. 8.

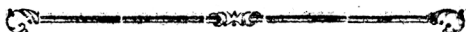
(d) *Ut educas panem de terrâ. Et panis cor hominis confirmet.* Psal. 103.

Une note qui regarde M^r. l'abbé de Lignac, auteur des excellentes *Lettres à un Américain*, demande encore une petite observation de ma part. Cet abbé, dit M^r. G., a avancé plus d'une erreur en combattant l'activité de la matiere enseignée par M^r. Née^dham. *Errore non uno tenetur; nec mirum; totus enim ibidem pugnat contra opinionem veram quâ D. Née^dham actuosam elementorum materia naturam defendit.* Je ne me rappelle pas trop ce que M^r. l'abbé de Lignac a enseigné sur cette matiere, mais les principes de M^r. Née^dham sur le mouvement de la matiere élémentaire, aiant été publiés en 1774 sous le titre de *Vues générales*, j'y ai fait une réponse que je ne crois pas contenir *plus d'une erreur* (a). Mais en cas que cette croïance soit elle-même une nouvelle erreur, j'aurai une obligation très-réelle à celui qui voudra bien me détromper.

Je serois fâché que ces petites discussions que je n'ai pu négliger sans affoiblir la confiance que mes lecteurs veulent bien prendre en ma maniere de voir, prévinssent en quelque façon que ce fût, contre le contenu de cette these réellement remarquable par l'érudition & les vastes connoissances de l'auteur, par la pureté & l'élégance du langage qui contraste singulièrement avec la barbarie qui défigure ordinairement ces sortes d'ouvrages. Les bons principes physiques & moraux y sont presque toujours

(a) Voyez le Journal d'Avril 1774 p. 243.

opposés aux égaremens des philosophes modernes; l'excellence de l'ame humaine, l'unité & l'intimité du *Moi*, les bornes des perceptions & de l'imagination des brutes, l'influence du christianisme sur le bonheur de la société & des individus &c, y sont traités avec autant d'ordre & de précision que de force & de lumieres. Les délires de l'épicuréisme, du polythéisme, du manichéisme; l'ancienne erreur de *generatione ex putri*, les visions des *Epoques*, les prétentions des polygamistes, le contract social de l'insociable J. J. Rousseau &c. &c; tout cela est réfuté avec un succès digne de la religion & de la raison.



Examen impartial des Epoques de la nature de Mr. le comte de Buffon, par l'abbé F. X. de F. A. Luxembourg, chez les héritiers d'André Chevalier 1780. 1. vol. in-8°. de 270 pages. Prix 30 f. de France. A Liege, chez Demazeau & Lemarié.

C'est l'ensemble des observations diverses que j'ai faites sur le dernier ouvrage du Plin françois, & qui ont paru successivement dans ce Journal depuis le 1 Janvier jusqu'au 1 Juin de cette année. Des personnes respectables m'ont pressé vivement d'en faire une édition à part, à l'usage de ceux qui ne lisent pas le Journal, ou qui attachés par goût à l'Histoire naturelle souhaitent de

trouver ces matieres réunies dans un volume. J'ai cru devoir céder à une demande qui m'a paru raisonnable, quoique je ne puisse ignorer que ma déférence m'attirera de la part des savans du jour de nouvelles politesses & des propos plus honnêtes encore & plus décens que les articles épars de cette critique. On sent bien qu'à ce genre d'attaque je n'opposerai que la défense de ce bon âne, qui suivant Horace, baïssoit les oreilles sans dire mot, *demitto auriculas*. Mais si contre ces sortes d'agresseurs je prens le parti de ce prudent animal, je répondrai avec soin à toutes les critiques honnêtes; & si dans celles même qui n'auroient en général que le mérite des injures, il se trouvoit quelque observation sérieuse; si on m'y reprochoit (non pas d'une maniere vague, mais précise & bien déterminée) des défauts d'exactitude, des raisonnemens vicieux, des citations fausses &c, je m'empresserois ou de convenir de mes torts, ou de faire voir que mes adversaires n'ont pas raison.



Le *Tonneau* est le mot de la dernière Enigme.

LOGOGRIPE.

*J*E suis en feu, sans avoir chaud;
*J'*occupe la tête des femmes;
*J*e suis le principe des flammes,
 Et je forme un fat comme il faut.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 30 Mai.) Il paroît aujourd'hui que les ambassadeurs des Puissances belligérantes sont très-portés à seconder les précautions que la Porte vient de mettre en usage pour empêcher que leurs armateurs n'inquiètent à l'avenir les navires neutres dans le golphe de Smyrne, où la tranquillité à cet égard est actuellement tout-à-fait rétablie. — On apprend que la peste qui regne dans le quartier des Grecs à Smyrne, continue d'y enlever quelques personnes ; mais jusqu'à présent on n'entend pas parler, que cette cruelle maladie se soit manifestée ici. — L'ambassadeur de France a reçu ces jours-ci avis de M^r. d'Entrecasteaux, capitaine de vaisseau, & commandant de la frégate françoise la Mignone, qu'en venant de Marseille avec un convoi de 27 navires, il avoit été attaqué à son entrée dans l'Archipel par deux corsaires anglois, chacun de 20 canons, qu'il avoit néanmoins été contraint de se retirer & de relâcher deux des navires qu'il escorteit & dont ils s'étoient emparés ; qu'ensuite il étoit entré avec tout le convoi dans le port de Milo, d'où il n'osoit point ressortir sans secours. Cette nouvelle cause d'autant plus d'inquiétudes aux

II. Part.

H h

négoçians françois , qu'il ne se trouve actuellement point d'autres frégates de leur nation dans ces mers.

Le receveur-général de la ferme de tabac s'étant plaint au Grand-Visir du préjudice notable causé aux droits d'entrée par le commerce frauduleux du tabac étranger , que l'on ne cessoit d'apporter à Constantinople , tant des pays de la chrétienté que de divers autres endroits , abus qui le mettoit hors d'état de pouvoir remplir ses engagements ; le ministre de S. H. a défendu sous peine de la vie à tous Turcs , Grecs , Arméniens ou Juifs , d'acheter pour leur usage du tabac provenant de l'étranger. Cette défense est même poussée si loin , que depuis peu il a été confisqué un tonneau de tabac en carottes , que quelques domestiques d'un ambassadeur avoient fait venir pour leur consommation.

Les dernières lettres de Tripoli rapportent que cette régence est actuellement dans les alarmes d'une guerre civile. Un nouveau prétendant à la dignité de bacha , après s'être fait un parti considérable , s'est avancé près de la capitale avec un corps respectable de troupes , dans l'idée de déposer le bacha régnant. Déjà les deux armées sont en présence , & l'on croit qu'il s'ensuivra une bataille sanglante ; l'incertitude de l'événement a déterminé les François de cette côte à éloigner leurs effets & à les faire passer sur divers bâtimens. Les consuls de diverses nations ont en même tems fait prendre les armes à toute personne de leur juridiction en état de les porter. On

15. Juillet. 1780.

461

apprendra par la fuite ce qui résultera de tous ses mouvemens.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 10 juin.) Le feld-maréchal prince Alexandre-Michailowitz Galtzin, commandant en chef du gouvernement de Pétersbourg, a fait le 30 du mois dernier l'ouverture de la nouvelle forme d'administration de ce gouvernement, sur le même pied qu'elle a déjà été introduite en plusieurs provinces de cet empire. Les habitans ont témoigné par des démonstrations de joie publique leur satisfaction de cet événement.

Le général prince Dolgoroucki, dont les succès dans la dernière guerre, lorsqu'il commandoit en Crimée, lui ont mérité le surnom de Krimsky, a déjà pris possession de la place de gouverneur-général de Moscou, dans laquelle il succède au général prince Wolkonsky; & il a donné en cette qualité deux fêtes, l'une à l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice, l'autre à celui du prince Constantin Paulowitz.

Une lettre d'Astracan, du 14 Avril dernier, confirme la nouvelle que la ville de Tauris, en Perse, & plusieurs villages aux environs ont été ruinés de fond en comble par un tremblement de terre & qu'à peine 700 personnes ont pu sauver leur vie. Cette lettre ajoute que le gouvernement de la Perse est toujours sur le même pied qu'au moment du décès de Kerim-Kan; que son

Albusat-Kan se maintenoit dans la régence par les conseils & le secours de son oncle maternel Sadug-Kan , qui est dépeint comme un homme aussi habile que courageux ; enfin que les troubles , qui s'étoient manifestés dans quelques provinces , étoient presque tout apaisés au point que l'on craignoit peu ceux qui subsistoient encore.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 15 Juin.*) Les universaux pour la tenue des diétines ante-comitiales ont déjà été expédiés dans les palatinats respectifs : il y est particulièrement recommandé de prendre en considération les moïens pour établir le commerce en Pologne sur un pied plus favorable. L'on croit aujourd'hui , que cette diète , qui s'occupera d'objets économiques pour le bien-être du pais , se tiendra sans le lien de la confédération.

Plusieurs seigneurs polonois , qui avoient eu dessein de se rendre à Mohilow , sont revenus ici , ayant été arrêtés à quelques lieues de-là par un cordon de troupes russes , qui ne laisse passer personne sans passeport ; & ces passeports sont très-difficiles à obtenir : l'interprete , qui se trouva ici il y a deux ans avec l'ambassadeur du Grand-Seigneur , a pris beaucoup de peine pour s'en procurer un : mais il n'a pu y réussir ; & l'on croit , qu'il aura de la peine à remplir sa mission , s'il est vrai qu'il avoit été chargé par la Porte , inquiete de l'entrevue des deux Souverains , de

veiller sur ce qui pourra s'y passer. L'Empereur, parti le 19 Mai de Léopol pour continuer sa route sur Brody, arriva le 22 à Polonna, où il fut reçu par le lieutenant-colonel de Schütz sans aucune cérémonie, suivant le désir exprès de Sa Majesté.

ESPAGNE.

MADRID (le 10 Juin.) La cour a reçu l'agréable avis qu'un navire portugais a reconduit à Lisbonne les trois millions de piastres que notre vaisseau Notre-Dame du Bon-Conseil, pris ensuite par les Anglois, avoit laissés aux Isles Terceires. Ce secours vient fort à propos dans les circonstances actuelles.

Tous les avis reçus des provinces du royaume annoncent qu'on y éprouve la plus grande fêcheresse, & qu'il n'y est pas tombé de pluie depuis plusieurs mois; ce qui fait prévoir une très-mauvaise récolte, & doit augmenter le prix des vivres qui se vendent déjà le double & le triple de ce qu'ils coutoient les années précédentes. On ne peut guere se flatter d'en voir baisser le prix, puisque la saison est déjà trop avancée pour que la pluie qui tomberoit actuellement, puisse contribuer à nous procurer l'abondance des denrées nécessaires à la vie. C'est en conséquence d'une aussi triste perspective, qu'il vient d'être ordonné des prieres publiques pour implorer le secours du Ciel & en obtenir de la pluie. Les spectacles sont fermés, les combats des taureaux sont suspendus, & l'on réclame l'inter-

cession de St. Isidore qu'on invoque ordinairement dans les tems de stérilité.

Extrait d'une lettre de Cadix du 24 Mai.

“ L'escadre du Ferrol , composée de 8 vaisseaux de ligne , ne s'est pas réunie à celle de M^r. de Beauffet , comme on avoit lieu de le croire ; elle est venue ici en droiture ; & elle a mouillé avant-hier dans notre baie. Lorsque l'escadre françoise sera revenue de sa croisière , & qu'elle aura été jointe par les vaisseaux de Toulon , toute la flotte , qui partira de Cadix , sera des plus respectables „

CARTAGENE (le 30 Mai.) Le convoi aux ordres du capitaine de vaisseau Dom François de Vera , venant de Barcelone , vient d'entrer en ce port. Ce commandant étant informé le 22 que trois galiottes algériennes avoient pris une barque catalane & une flute entre Tarragone & Salon , sortit le même soir sur le chebec le Catalan avec le Saint-Blaise & le Saint-Louis ; mais un vent d'est étant survenu pendant la nuit , ces deux derniers furent séparés de lui , & au point du jour il n'aperçut qu'une grande galiotte avec une barque & une flute qu'il prit pour ennemis , & quoique quand il fut parvenu à la portée du canon , la flute eût baissé son pavillon au second coup , Dom François de Vera s'apercevant que la galiotte cherchoit à s'échapper , il ne s'arrêta pas à la barque , mais il suivit l'autre comme plus importante , & l'ayant atteinte à six heures du matin il fit un feu continuel pendant trois quarts d'heure , sans que l'ennemi eût

15. *Juillet* 1780.

465

changé de direction ni de voile ; mais alors il commença à riposter à coups de canons & de pierriers, & le feu continua des deux côtés jusqu'à dix heures & demie, que notre capitaine aiant ferré la galiotte par le côté, la coula à fond. Il en recueillit 58 hommes du nombre desquels étoient le Reis, 20 Turcs & 16 blessés. Nous n'avons eu que sept blessés. Cette galiotte ou demi-galère, selon la déclaration du Reis, se nommoit la Chouette, & avoit cinq canons à la proue, deux à la poupe & deux cents hommes d'équipage. Elle étoit sortie le 1 Mai avec trois autres galiottes, dont elle fut séparée le 21. Elle a eu 59 morts dans le combat. La flûte se voyant abandonnée du chebec auquel elle s'étoit rendue, poursuivit sa route pour Alger, mais elle fut reprise le même jour par les frégates du capitaine Dom Alvaro López de Carisofa, qui l'envoia à Alicante avec les six Mores qui la montoient.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 5 Juin.*) La Reine Très-Fidele a fait publier une ordonnance portant établissement d'une nouvelle junte de commerce : ceux qui la composent & la présideront, sont les suivans, savoir en qualité de provéditeur Dom Juan-Henriquez de Souza, de vice-provéditeur Dom François-Nicola Ronçon, de secretaire Dom Gomez de Carvahlo, procureur-général Dom François Cupez, députés Dom Fernand Bander
deira,

deira , Joseph Ferreira-Coelho , Martin Torrez , Alexandre Bom & Dom Diegue de Carvahlo-Lucena. Cette junta tiendra ses séances tous les matins , excepté les jours de fête.

Depuis la proclamation du Roi de la Grande-Bretagne contre les navires hollandois , on voit conduire ici journellement des prises de cette nation , qui étoient destinées pour les ports de France & d'Espagne.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 15 Juin.*) Le Roi s'est rendu le 29 du mois dernier à la tête des régimens de notre garnison au camp qui se forme annuellement dans la plaine de Ladugard , où ces troupes feront leurs exercices en présence de Sa Majesté. S. M. partira incessamment pour Spa & Aix-la-Chapelle.

I T A L I E.

ROME (*le 15 Juin.*) Le consistoire secret annoncé par le Pape , reste fixé au 19 de ce mois ; il n'y fera question que de remplir les églises vacantes. — Le jour de l'octave de la Fête-Dieu , le souverain Pontife , un flambeau à la main , accompagna à pied suivi de 9 cardinaux , la procession sortie de la basilique de St. Pierre , & à laquelle le cardinal duc d'York porta le St. Sacrement.

On apprend de Ravenne que le 25 du mois de Mai vers les trois heures & demie de l'après-midi , toute la ville a été saisie

d'horreur à la suite de deux secouffes de tremblement de terre qui ont emporté plusieurs manteaux de cheminée sans avoir causé d'autres dommages: les mêmes secouffes ont été ressenties dans les deux villes de Rimini & de Cesène.

VENISE (le 10 Juin.) Dans la vue de favoriser le commerce, notre gouvernement a supprimé le corps de nation & le consul, qui existoient au Caire en Egypte, & les a fait passer à Alexandrie, qui sera désormais le lieu de la résidence des consuls: le premier, qui a été désigné pour ce poste, est M^r. Etienne Cigovich, noble Esclavon: il jouira des mêmes honneurs & prérogatives que le consul qui résidoit ci-devant au Caire; & il aura la faculté d'établir à Damiete un vice-consul pour faciliter les affaires. M^r. Cigovich partira dans peu pour sa destination: c'est la seconde fois qu'il a l'honneur de servir la république, ayant résidé nombre d'années en qualité de chancelier & vice-consul à Tripoli en Barbarie.

LIVOURNE (le 12 Juin.) La présence de Mgr. le Grand-Duc & de Madame la Grande-Duchesse en cette ville y donne chaque jour lieu à des fêtes brillantes. Leurs Alteſſes Royales firent le 30 du mois dernier à M^r. Melvill, commandant la frégate hollandaise, le Castor, l'honneur d'une visite sur son bord, accompagnées des principaux seigneurs & dames de leur cour. Quoique leur venue fût imprévue, elles furent recues avec le meilleur ordre & saluées d'une double

ble décharge de 21 canons. Elles acceptèrent une collation, que ce capitaine leur offrit; & en quittant son vaisseau elles lui témoignèrent leur entière satisfaction.

MODENE (*le 5 Juin.*) Les augustes voyageurs de Milan sont arrivés hier après midi en cette ville; y aiant dîné L. A. R. se rendirent sur les remparts où leur présence avoit attiré une quantité d'équipages & une foule immense de peuple &c. Notre sérénissime Duc les avoit fait complimenter sur les frontieres de ce duché par le comte Marchio, le brigadier Taccoli, & le général Giardini.

On apprend de Venise, que le 2 de ce mois, par ordre de la république, le noble Pisani, procureur de Venise & le proviseur Charles Contarini ont été arrêtés, le premier aiant été conduit à Verone & le dernier à Cataro. Outre ces deux nobles plusieurs autres cavaliers ont été mis aux arrêts. La raison de ce procédé est encore enveloppée de tous les voiles du mystère. Il est défendu à Venise d'en parler sous les peines les plus rigoureuses: tout le peuple est stupéfait. On se regarde avec étonnement sans oser proposer un mot; & voilà tout ce qu'on fait jusqu'ici de cette révolution,

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 18 Juin.*) Il paroîtra bientôt une ordonnance pour réformer les abus au sujet des titres qu'on s'arrogeoit; il y fera

déterminé à quelle occasion les titres de *Grace* & d'*Excellence* pourront être accordés. —

Les troupes aiant pu rentrer dans le camp de Minkindorff depuis qu'on a facilité l'écoulement des eaux qui s'y trouvoient, l'Impératrice-Reine s'y rendit le 12 après midi, en traversa toutes les lignes avec la famille impériale, & alla se placer sous un pavillon qui lui avoit été préparé & d'où S. M. vit les manœuvres des foldats, en témoigna son contentement & retourna à Schoenbrunn.

Suivant des avis de Trieste, le vaisseau autrichien la *Marie-Thérèse*, qui avoit été ci-devant aux ordres du capitaine Barthélemi Buban, entra dans ce port le 4 de ce mois, sous le commandement du S^r. de Cotto, Livournois qui en étoit le pilote, venant de Porto-Re. Ce pilote a déposé qu'étant parti le 12 Mai de Trapani avec un chargement de sel, il rencontra le 18 près du cap Ste. Marie un chebec barbaresque, qui le força d'amener par ses bordées : le capitaine obéit & descendit dans la chaloupe, muni des patentes impériales & d'un firman du Grand-Seigneur pour se rendre à bord du corsaire, où il fut reçu avec toutes les apparences d'amitié. Dans cet intervalle, les Musulmans envoierent 8 hommes de leur équipage sur le vaisseau autrichien, pour se faire donner quelques provisions ; mais dès qu'ils y furent descendus, ils tirèrent leurs armes : un des matelots reçut un coup dans les reins, un autre fut blessé d'un coup de pistolet. L'équipage autrichien ne fut pas plutôt informé de cet

acte de violence qu'il se lança sur les Turcs & en tua 6, les autres ne s'étant échappés qu'avec peine. L'équipage turc commença alors à se battre contre les Autrichiens qui se défendirent avec tant de courage par le feu de leur mousquéterie, que non-seulement ils repoussèrent avec une très-petite perte les ennemis, mais qu'après un combat de plus d'une heure à coups de fusil, il firent sauter en l'air par un feu bien dirigé le chebec turc où le pauvre capitaine qui s'y étoit rendu de bonne foi, eut le malheur de perdre la vie. On n'a pu savoir le nombre des Turcs ni des canons qui étoient sur ce chebec : on ignore jusqu'au nom de celui qui le commandoit. Tout ce qu'on a pu voir, c'est que les Barbares avoient arboré pavillon rouge, & parloient italien.

BERLIN (*le 20 Juin.*) Le Roi est revenu le 13 de ce mois à Potzdam de la revue, que S. M. a faite des troupes dans la Poméranie & la Prusse-occidentale. Il y a eu à cette occasion plusieurs promotions dans le commandement de différens corps. Le lieutenant-général de Kleist ayant obtenu sa retraite avec le gouvernement de Spandau, vacant par la démission du général de Hordt, qui est retourné en Suede, S. M. a conféré le régiment d'infanterie, dont il étoit chef, au colonel de Zitwitz; celui du feu général de Mülbe au colonel de Konitz; & au colonel de Kalkreuter le régiment de dragons du général de Reitzenstein, auquel S. M. a accordé la permission de se retirer avec une pension. Ces nouveaux chefs ont été en même tems

15. Juillet 1780

471

élevés au grade de général-major , ainsi que le colonel de Maufchwitz , chef d'un régiment de cuirassiers. Les généraux prince de Hesse-Philippsthal , de Lengefeld , de Luck , & d'Owstein aiant aussi obtenu leur démission , le Roi a disposé de leurs régimens en faveur des colonels von der Goltze , de Hulsen , de Blumenthal , & Teufel de Zeilenberg. Peu après le retour de S. M. les ministres d'état & de guerre se sont rendus à Potzdam , pour lui rendre , suivant l'usage annuel , un compte exact de leurs départemens respectifs. — Le prince Grégoire Orlow & son épouse , après s'être arrêtés ici quelques jours , ont continué le 7 leur route pour Spa. L'on assure , que ce seigneur a eu à Stargard un assez long entretien avec le Roi , qui lui a fait l'honneur de l'admettre à sa table.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 26 Juin.) Le comte de Lincoln , aide-de-camp de Sir Henri Clinton , est arrivé le 15 avec les dépêches suivantes pour le lord George Germaine.

Charlestown , le 13 Mai 1780.

Mylord ,

Je ne fatiguerai point V. S. de la répétition des délais & des difficultés qui ont trainé en longueur les opérations sérieuses jusqu'au 29 Mars , jour auquel le débarquement fut effectué sur l'isthme de Charlestown.

Alors on avoit formé un dépôt , l'amiral avoit passé la barre , & j'avois , pour seconder mes opérations , l'assistance essentielle des officiers & matelots de la marine-royale : mes forces étoient

aussi augmentées par la jonction du corps tiré de Georgie aux ordres du brigadier-général Peterfon, qui, à travers un pays coupé de rivières, & rendu plus difficile encore par les grosses pluies, dans l'espace de 12 jours, s'étoit avancé, non pas sans opposition, de Savannah, vers la rivière Ashley.

Sous la conduite du capitaine Elphinston, & par les bons services des officiers & matelots de la flotte, le passage de l'Ashley fut effectué en bon ordre, avec célérité, & sans éprouver de résistance de la part de l'ennemi. Le lendemain l'armée marcha vers Charlestown, & dans la nuit du 1^{er} Avril ouvrit la tranchée, à 800 verges des ouvrages des rebelles.

Le 8, nos canons étoient montés en batterie, & j'eus la satisfaction de voir l'amiral entrer dans le port de Charlestown avec le succès que méritoit sa conduite, quoiqu'exposé à un feu très-vif que l'on faisoit sur lui de Sullivan's-Island. Alors nous crûmes convenable d'envoyer à la place la sommation ci-incluse; nous en reçûmes la réponse que j'ai l'honneur d'y joindre. Le lendemain les batteries furent ouvertes, leur effet ne tarda pas de nous faire observer que le feu des ouvrages avancés de l'ennemi se ralentissoit considérablement, vu que l'attention des ingénieurs & l'activité des troupes s'accroissoient à mesure que l'on avançoit: le 19 Avril on completa de secondes parallèles auxquelles on ouvrit des approches sûres; alors nous nous trouvions à 450 verges de la place.

Jusqu'à ce moment-là, mes communications avoient demandé la plus grande attention; on les avoit établies du lieu de débarquement à Perreneau dans la rivière Stono, à travers le Wappoo, où l'on s'étoit ouvert quelques petits passages, ne laissant, pour le transport par terre, qu'un chemin de l'étendue d'un mille, lequel conduisoit à cette partie de la rivière Ashley, qui se trouvoit vis-à-vis de notre camp.

La construction de quelques ouvrages pour la protection des approvisionnements & des navires que nous avions sur la Stono, d'autres ouvrages pour assurer la communication, diverses redoutes & batteries élevées sur l'Ashley, furent les travaux nécessaires

affaires pour établir la sûreté dans un point si important.

La présence de la flotte dans le port, me débarrassant de toute crainte de ce côté; & l'amiral se chargeant de la défense du fort Johnson, je me vis en état de détacher 1400 hommes aux ordres du lieutenant-colonel Webster du 33^e. régiment, pour couper ce qui restoit à l'ennemi de communication avec le pays; sans cette mesure notre succès n'eût pas été complet, parce que j'étois fondé à craindre que l'on ne pût pas faire passer des forces navales dans la rivière Cooper, par conséquent la place n'eût pas été complètement investie.

V. S. observera que, pour exécuter ses ordres, le colonel Webster avoit des rivières à passer & d'autres opérations difficiles à effectuer, en présence d'une cavalerie très-supérieure qui pouvoit le harasser considérablement; il étoit donc de la plus haute importance que l'on attaqué ce corps le plus brusquement qu'il étoit possible, & que l'on s'emparât des principaux passages du pays: le lieutenant-colonel Tarleton avec la cavalerie, la légion, & le détachement du major Ferguson ayant surpris & défait ce que les rebelles avoient assemblé en cet endroit de cavalerie & de milice, & s'étant emparé sur la Cooper du pont de Biggin, ouvrit le pays au colonel Webster, mit à sa disposition une quantité considérable de provisions, & le mit en état de prendre poste près de la source de la rivière Wandon, d'où il coupoit par terre toute communication entre la rivière Cooper & la ville; quelques navires armés que l'amiral fit passer dans la baie de Servée, d'autres qu'il mit en station dans le passage de Spencer, complétterent l'investissement à l'égard de la mer.

Le 18 Avril, un renforcement considérable m'étant arrivé de New-York, je renforçai sur le champ le corps qui étoit au-delà de la rivière Cooper, & en cet état d'augmentation, je priai le lieutenant-général comte de Cornwallis de le prendre sous ses ordres.

Le 6 Mai, les troisièmes paralleles furent compléttes

plottes & poussées jusqu'au bord du canal des rebelles ; on poussa la sappe jusqu'à l'écluse qui en contenoit les eaux sur la droite, par ce moyen une grande partie du canal fut à sec.

Alors nous fumes en état de nous former une idée exacte des défenses de la ville du côté de la terre : elles consistoient en une chaîne de redoutes, de lignes & de batteries qui s'étendoient de l'Ashley à la Cooper ; en front de chaque flanc des ouvrages, des marais réunis par le canal épanchent leurs eaux dans l'une & l'autre rivières ; entre ces obstacles & la place, regne un double rang d'abatis ; quantité d'autres obstructions à un fossé & double palissade, un ouvrage à corne en maçonnerie, que, pendant la durée du siège, l'ennemi fermoit comme une espece de citadelle, fortifioient le centre de la ligne & la porte dans l'endroit où les défenses naturelles ne se présentoient pas comme elles se trouvent être plus près de l'eau ; 40 pièces de canons ou mortiers étoient montés dans l'étendue de ces lignes.

Le 6 Mai, nos batteries étoient prêtes dans les troisièmes parallèles.

Alors de nouveaux motifs, d'une nature forcée, concouroient à engager la place à capituler : l'amiral Arbuthnott avoit débarqué à Sullivan's-Island un corps de matelots & de troupes de la marine aux ordres du capitaine Hudson, à qui la garnison s'étoit rendue à certaines conditions, sur la menace qu'il lui avoit faite de faire battre le fort par l'artillerie des vaisseaux.

Le lieutenant-général comte de Cornwallis n'avoit pas eu moins de succès dans le pays ; la cavalerie aux ordres du lieutenant-colonel Tarleton avoit eu encore la bonne fortune que mérite la bravoure unie à la bonne conduite ; elle avoit atteint à Santee un corps de cavalerie rassemblé par l'ennemi avec une difficulté infinie, l'avoit chargé avec beaucoup d'ardeur & mis en déroute ; la plupart des cavaliers s'étoient ou jettés dans la rivière ou enfoncés dans les marais, d'où peu d'entr'eux ont pu se tirer ; on leur prit ou tua 50 ou 60 hommes ; tous les chevaux du corps tombèrent entre nos mains avec les armes, &c.

Quoique

Quoique dans un second pourparler sollicité par l'ennemi, il eût mis des prétentions trop étendues dans la proposition qu'il faisoit de capituler, l'amiral & moi ne pûmes nous refuser au désir de tenter encore une fois, s'il étoit possible, d'éviter la cruelle extrémité de l'assaut; cependant dans cette reprise de négociation nous ne trouvâmes pas qu'il eût beaucoup rabattu de son indiscrétion; en conséquence on ouvrit les batteries des troisièmes parallèles, & l'on ne tarda pas à obtenir une supériorité manifeste du feu; le corps des chasseurs, faisant le service de marksmen (qui ajustent comme s'ils tiroient au blanc) fut en cette occasion d'une utilité extrême: sous le couvert de ce feu, nous gagnâmes la contrescarpe de l'ouvrage extérieur qui flanquoit le canal; on passa le canal même, & l'on poussa les ouviages vers le fossé de la place.

Le 11. le général Lincoln nous notifia qu'il acceptoit les termes qu'il avoit refusés deux jours auparavant: quelle que fût la sévérité de ceux que pouvoit dicter la justice dans une occasion pareille, nous nous déterminâmes à ne point exiger une soumission sans conditions, d'une armée épuisée, que nous nous flattons de pouvoir nous réconcilier encore par la clémence; on signa donc les articles de la capitulation tels que j'ai l'honneur de vous les faire passer.

Le 12, le major-général Leslie prit possession de la ville.

On a pris 7 officiers généraux, un commodore, 10 régimens continentaux & 3 bataillons d'artillerie, la milice de la ville & de la campagne, le tout y compris les François & les matelots, montant à environ six mille hommes sous les armes; le député gouverneur titulaire, le conseil & les officiers civils sont également prisonniers.

Quatre frégates, plusieurs navires armés, un nombre considérable de bateaux & environ 400 pièces de canon sont aussi tombés en notre possession.

Il me reste, Mylord, à ajouter à cette lettre les expressions de reconnaissance que je dois à l'armée, dont le courage & les travaux m'ont procuré ce succès: j'ai les remerciemens les plus

affectueux à faire au lieutenant-général comte de Cornwallis, aux majors-généraux Leslie, Huyné & Kosborth, & au brigadier-général Peterson, à raison de l'assistance active que j'en ai reçue.

Je crois ne pas me flatter en vain en espérant que S. M. honorera de sa gracieuse approbation les bons services qu'ont rendu pendant la durée du siège les officiers & soldats de l'artillerie royale; le capitaine Elphinston, les officiers & matelots de la marine royale servant avec nous à terre, le corps du génie, les officiers & soldats de tous les corps anglois & hessois, & particulièrement le détachement des chasseurs.

Je dois faire une mention spéciale des obligations que j'ai au lieutenant-colonel Webster & au corps qu'il commandoit: je dois les plus grands éloges au lieutenant-colonel Tarleton & à la cavalerie, à raison de leur bonne conduite, de leur bravoure, & des services éminens qu'ils ont rendus.

A l'égard du major Moncrieff, ingénieur en chef qui a formé le plan du siège, & qui secondé par les officiers habiles qui servent sous lui, l'a conduit avec tant de jugement & d'intrépidité, tant d'attention & de fatigues, je voudrois lui payer le tribut de l'applaudissement le plus distingué, de la reconnaissance la plus durable, persuadé que des recommandations infiniment plus flatteuses que celles que je puis donner, ne manqueront pas de couronner un mérite si rare.

V. S. a vu combien est grande la part qu'ont eu à toutes les mesures l'amiral Arbuthnot & la flotte; je puis ajouter que si nous nous fussions vus dans la nécessité de livrer l'assaut, je suis persuadé que, pour nous seconder dans cette crise importante, les vaisseaux se fussent singulièrement signalés.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. S. un état des pertes que nous avons faites.

(Signé) H. CLINTON.

Total des morts & blessés, Anglois, Allemands & Provinciaux.

Morts.

2 enseignes, 1 sergent, 73 fusiliers.

15. *Juillet* 1780.

477

Blessés.

1 capitaine, 7 lieutenans, 2 sergens, 179 *sa-*
filiers.

Suivant une liste annexée, la perte de notre armée dans ses opérations, depuis qu'elle débarqua dans la Caroline-méridionale, le 11 Février, jusqu'au jour de la capitulation, a été de 76 morts & 189 blessés; & celle de la flotte aux ordres de l'amiral Arbuthnot, se monte à 23 tués & 28 blessés. — La cour a aussi publié une lettre de l'amiral Arbuthnot où il rend compte de ses opérations, combinées avec celles des troupes; comme elle n'est guere qu'une répétition de ce qu'on vient de lire, & qu'étant fort longue, elle nous emporteroit trop d'espace, nous n'en rapporterons que le dernier paragraphe. " Les ,, corsaires viennent d'essuyer un échec terri- ,, ble. L'Iris & la Galathea en ont pris 9 en ,, 10 jours, dont 2 montent 20 canons, & ,, aucun en a moins que 16; ils avoient 800 ,, matelots, „

Copie des sommations envoyées au général-major Lincoln, le 10 Avril 1780.

Du camp devant Charles-Town, le 10 Avril.

Sir Henri Clinton, chevalier du Bain, général & commandant en chef des forces de S. M. dans les colonies situées sur l'Atlantique, depuis la Nouvelle-Ecosse &c; & le vice-amiral Arbuthnot, commandant en chef les forces navales de S. M. dans l'Amérique-Sept. &c.; voulant prévenir l'effusion du sang & les maux qui sont sur le point de commencer, jugent qu'il est conforme aux principes de l'humanité, d'avertir la ville & la garnison de Charles-Town des ravages & de la désolation dont elles sont menacées par les forces formidables qui les entoureront par mer & par terre. On offre donc en ce

moment aux habitans, l'alternative de sauver leur vie & leurs biens, (qu'ils ont dans la ville,) ou de s'exposer aux fatales conséquences d'une canonnade & d'un bombardement. Si la place, restant dans une sécurité trompeuse, ou ses commandans dans une indifférence insensée sur le sort de ses habitans, retardent la reddition, ou que les magasins publics & les navires ennemis soient détruits, rien ne pourra arrêter les effets du ressentiment d'une troupe désespérée, & l'on peut compter que l'offre modérée que l'on fait aujourd'hui, ne sera pas renouvelée. Les commandans respectifs qui font cette sommation à la ville ne doivent pas craindre qu'elle prenne le parti désespéré de faire une plus longue résistance; mais plutôt, qu'on leur ouvrira les portes, & qu'on les recevra avec un degré de confiance qui sera le présage d'une réconciliation ultérieure. H. Clinton. M. Arbuthnot.

Copie d'une lettre du général-major Lincoln au général sir Henri Clinton & au vice-amiral Arbuthnot, datée de Charles-Town, le 10 Avril 1780.

Messieurs. J'ai reçu vos sommations datées de ce jour. Il y en a 60 qu'il étoit bien connu que vos intentions contre cette ville étoient hostiles; & l'on auroit pu, durant ce tems, l'abandonner: mais le devoir & l'inclination nous porteront à la défendre jusqu'à la dernière extrémité. J'ai l'honneur d'être &c. B. Lincoln, commandant au département méridional.

Copie d'une lettre de sir H. Clinton au général-major Lincoln, datée du camp devant Charles Town, le 8 Mai 1780.

Mr. Informé, comme je le suis, de toutes les circonstances qui concernent la place investie, l'humanité seule peut me porter à offrir de nouveau à votre considération les propositions que j'avois d'abord déterminé de ne plus vous faire. La perte du fort Sullivan, la destruction de ce qui vous restoit de cavalerie, le 6 de ce mois, la situation critique où notre approche de la ville vous a mis, marquent ce moment comme le terme de vos espérances d'être secourus, supposé que vous eussiez pu en former de telles; & comme celui où une résistance ultérieure

15. Juillet 1780.

479

ne pourroit être envisagée que comme une témérité. Par cette dernière sommation je vous rends par conséquent responsable des ravages que la vengeance d'une soldatesque désespérée exerceroit contre un peuple malheureux, que vous sacrifieriez, en persistant dans une résistance infructueuse. J'attendrai votre réponse jusqu'à 8 heures ; tems auquel les hostilités recommenceront, si la ville ne s'est pas rendue. J'ai l'honneur d'être &c. H. Clinton.

En conséquence de cette lettre, le général Lincoln proposa des articles de capitulation, auxquels il fut répondu par M^r. Clinton & le vice-amiral Arbuthnot. Ces réponses n'ayant pas paru admissibles à M^r. Lincoln, il proposa d'autres articles, qui à leur tour furent rejetés ; & le 11 Mai, le général Lincoln écrivit la lettre suivante.

Copie d'une lettre du général-major Lincoln, au général sir H. Clinton, datée de Charles-Town, le 11 Mai.

Monsieur. " Les mêmes motifs qui vous ont porté à proposer des articles de capitulation à cette garnison, m'avoient déterminé à vous offrir ceux que j'ai eu l'honneur de vous envoyer le 8 de ce mois. Ils me parurent tels que je pouvois les proposer, & vous les accepter avec honneur. Comme les exceptions que vous y fîtes, concernoient principalement la milice & les habitans, je crus alors qu'ils n'y donneroient pas les mains : Mais les ayant récemment consultés, ils ont exprimé leurs dispositions de les accepter ; & comme de mon côté je désire de préserver, autant qu'il est possible, les individus des malheurs de la guerre, permettez que je vous offre maintenant de les accepter,.. J'ai l'honneur d'être &c. B. Lincoln.

La Suscription portoit : A S. Ex. Sir H. Clinton,

Réponse de ce dernier, datée du camp devant Charles-Town. le 11 Mai 1780.

Mr. " Lorsque vous jugâtes à propos de rejeter les termes favorables, qu'un vif désir de pré-

venir l'effusion du sang humain avoit dictés, & que vous proposâtes des articles absolument inadmissibles, l'amiral & moi fumes d'avis, qu'une reddition à discrétion étoit désormais ce que la ville pouvoit attendre : Mais, comme les mêmes motifs qui avoient dicté ces conditions prévalent encore aujourd'hui, je vous informe qu'elles sont de nouveau accordées. On vous enverra une copie des articles pour recevoir votre ratification, aussi-tôt qu'elle pourra être prête, & immédiatement après l'échange, un détachement de grenadiers ira prendre possession des ouvrages à corne vis-à-vis de votre porte principale. Tout arrangement propre à assurer le bon ordre dans l'occupation de la ville, sera fait demain avant midi ; & à cette heure, votre garnison l'évacuera „. J'ai &c. H. Clinton.

Articles de capitulation entre L. Ex. Sir H. Clinton, chevalier &c, & Mariot - Arbuthnot, écuyer, vice-amiral de la bleue &c., d'une part ; & le général-major Benjamin Lincoln, commandant en chef dans les ville & port de Charles-Town, d'autre part.

Art. I. Tous actes d'hostilités & ouvrages ultérieurs cesseront entre les assiégeans & les assiégés, jusqu'à ce que les articles de la capitulation soient agréés, signés & exécutés, ou collectivement rejettes. *Accordé.* II. La ville & les fortifications seront rendues au commandant en chef des forces britanniques dans l'état où elles sont. *Réponse.* La ville & les fortifications, les navires qui se trouvent dans la rivière, l'artillerie & tous les magasins publics seront rendus dans leur état présent, au commandant des assiégeans. On enverra des officiers des divers départemens pour les recevoir. III. Les troupes continentales & les matelots seront conduits dans un endroit convenu, où ils resteront prisonniers de guerre, jusqu'à ce qu'ils soient échangés. On fournira aux prisonniers des vivres sains & dans la même quantité qu'en reçoivent les troupes de S. M. Britannique. *Accordé.* IV. Les troupes de milice

qui se trouvent dans la place auront la permission de retourner dans leurs maisons ; & seront assurées de leurs personnes & de leurs biens.

Réponse. Ces troupes retourneront dans leurs maisons respectives, comme prisonnières sur leur parole ; & aussi longtems qu'ils l'observeront, ils ne seront pas molestés dans leurs propriétés par les troupes britanniques. V. Les malades & les blessés continueront de rester sous la garde de leurs propres chirurgiens ; & on leur fournira les remèdes & autres secours, comme dans les hôpitaux britanniques. *Accordé.* VI. Les officiers de l'armée & des vaisseaux pourront emporter leurs épées, pistolets, bagages qui ne seront point visités ; & garder leurs chevaux & leurs domestiques. *Rép.* *Accordé*, excepté à l'égard des chevaux qui ne pourront sortir de la ville ; & qui

seront vendus par une personne nommée à cet effet de la part de chaque corps. VII. A une heure indiquée, la garnison sortira de la ville, armes sur l'épaule, tambours battans, enseignes déployées ; & se rendra dans un endroit convenu, où elle déposera ses armes en tas. *Rep.* La garnison entière sortira de la ville, à l'heure convenue, & se rendra sur le terrain qui est entre les ouvrages de la place & le canal, où elle déposera ses armes. Les tambours ne battront point une marche britannique, & les drapeaux ne seront pas déployés. VIII. Le consul de France, sa maison, ses papiers & autres biens meubles seront protégés ; & dans le tems convenable il lui sera permis de se retirer dans l'endroit qui

sera convenu entre lui & le commandant en chef des forces britanniques. *Accordé* ; à cette condition qu'il se regardera comme prisonnier de guerre sur parole. IX. Les habitans seront protégés dans leurs personnes & dans leurs biens. *Rép.* Tous les officiers-civils & les habitans qui ont porté les armes durant le siège seront prisonniers sur leur parole ; à l'égard des biens qu'ils ont dans la ville, on leur accorde les mêmes conditions qui ont été faites à la milice ; & toutes autres personnes se trouvant actuellement dans la ville, lesquelles ne se trouveroient pas

comprises dans cet article ou dans un autre, seront néanmoins considérées comme prisonnières sur leur parole. X. Il sera accordé un terme de 12 mois à tous ceux qui ne voudroient pas continuer à vivre sous le gouvernement britannique, pour disposer de leurs effets, sans être molestés, & se retirer eux & leurs familles dans l'endroit qu'ils jugeront à propos; & durant cet espace de tems, il leur sera loisible de faire leur séjour à la ville ou à la campagne. *Rép.* Il n'est pas possible d'entrer en ce moment dans la discussion de cet article. XI. La même protection pour leurs personnes & pour leurs biens, & le même tems pour se retirer avec leurs effets, seront accordés aux sujets de France & d'Espagne. *Rép.* On leur accorde les mêmes conditions qu'au consul de France. XII. Il sera permis au général d'envoyer des dépêches à Philadelphie, & elles ne seront point ouvertes. *Accordé.* Tous les papiers & registres publics seront soigneusement conservés & fidèlement délivrés aux personnes commises pour les recevoir.

*Fait à Charles-Town,
le 12 Mai 1780. Benj.
Lincoln.*

*Fait au camp devant
Charles - Town, le
12 Mai 1780. H. Clin-
ton. M. Arbuthnot.*

Suit la liste de l'artillerie, armes & munitions trouvées dans la place; nous ferons grace au lecteur de ces détails, & nous nous contenterons de dire que les pieces d'artillerie se montent à 311, tant canons que mortiers &c.; outre ce qui a été pris au fort Moultrie, à Lampries, à Mount-Pleasant & à bord des vaisseaux, montant à 80 ou 90 pieces.

Une nouvelle presque aussi agréable que celle de la prise de Charles-Town est le mauvais succès de l'expédition, que l'armement espagnol, parti le 25 Février de la Havane, devoit exécuter contre la Floride-occidentale.

Cependant l'on n'en a pas encore l'avis authentique ; & ce qu'on en fait se réduit à l'article suivant tiré de la gazette de New-York du 26 Avril. *Le 24 Avril au matin il arriva à Sandy-Hook une flotte d'une cinquantaine de bâtimens de la Georgie sous l'escorte des vaisseaux du Roi , la Delaware & l'Iris. Par les passagers qu'elle nous a amenés & les avis qu'elle a apportés , nous avons entre-autres été instruits , que sir James Wright (gouverneur de la Georgie) avoit reçu de Mr. Tonym , gouverneur de la Floride-orientale , l'information importante, qu'il venoit d'apprendre de Pensacola , de la part de Mr. Chester , gouverneur de la Floride-occidentale , qu'une flotte avec 3 milie hommes de troupes espagnolès , passant de la Havane à la Nouvelle-Orléans , avoit essuié un violent coup de vent , qui avoit fait couler à fond plusieurs des bâtimens ; de sorte qu'il avoit péri près de 700 hommes ; que , le reste de l'armement étant arrivé à la Nouvelle-Orléans , il avoit exécuté une descente à Mobile ; mais que le général Jean Campbell , commandant en chef des troupes du Roi dans la Floride-occidentale , étant tombé brusquement sur ce corps , l'avoit entierement défait. Deux frégates espagnoles & un nombre de bâtimens de transport avoient péri dans l'ouragan.*

Sur la résolution prise de s'assurer de la personne de lord Gordon , les principaux secretaires d'état fignerent un ordre avec lequel les Srs. Mann & Staley , messagers du Roi , se rendirent

dirent à sa maison dans Welbeck-Street: ils le trouverent en conversation avec le comte d'Aberdeen, son oncle, & l'informerent de l'objet de leur visite. *Si vous êtes bien sûrs, dit-il, que c'est moi dont vous avez besoin, je suis prêt à vous accompagner.* On avoit eu soin de tenir un fiacre prêt pour l'y faire entrer; & un gros détachement de chevaux-légers étoit à portée pour lui servir d'escorte jusqu'au corps-de-garde des gardes à cheval, où il arriva vers les 6 heures du soir. Au moment qu'il partit de Welbeck-Street, les habitans de ce quartier se rassemblèrent autour du carrosse & lui firent les reproches les plus durs, comme aiant été l'auteur de leurs calamités actuelles: pour se délivrer de cette mortification, il pria qu'on baissât les stores; ce qui lui fut accordé. Conduit devant le conseil à St. James, il fut examiné par mylord Amherst, en qualité de commandant en chef, ainsi que par le comte de Bathurst, président, mylord North, les secretares d'état, & plusieurs autres membres du conseil-privé: Il répondit aux différentes questions avec beaucoup de fermeté & tout l'extérieur de l'innocence; il protesta n'avoir jamais eu intention de troubler la tranquillité publique; que ses démarches n'avoient eu pour motif que l'amour de sa patrie & pour but le maintien de la religion établie par les loix. Plusieurs membres lui reprocherent itérativement & avec force, qu'étant descendant immédiat d'une des plus illustres familles de son pais, & membre du corps législatif, il s'étoit mis

à la tête de la canaille la plus vile, pour intimider ce même corps; & qu'ainsi il avoit donné lieu aux désastres irréparables, qui avoient été les suites de ses démarches. Il répondit, *qu'il n'avoit pas prévu ces effets de ses démarches, beaucoup moins au degré où les désordres étoient parvenus; qu'ils avoient été bien loin de ses intentions; qu'il en étoit fâché* &c. Malheureusement ses lettres, arrêtées au bureau de la poste & écrites aux personnes, avec lesquelles il étoit en liaison en Ecosse, dépofoient contre ces protestations: elles lui furent exhibées; & l'on assure, qu'il ne répondit à ce reproche qu'avec beaucoup d'embarras. Son accès est défendu à ses parens, à ses amis, à ses freres même; l'usage de l'encre & du papier lui est interdit: les gardes de la tour sont doublées, les ponts levés sont levés, & les précautions de toute espece donnent à son infortune l'apparence la plus sérieuse.

Le 19, les deux chambres du parlement s'étant rassemblées, le Roi se rendit à la chambre-haute, & y aiant mandé les communes, Sa Majesté fit aux deux chambres un discours assorti aux circonstances de la révolte. Les seigneurs & les communes répondirent à S. M. par des assurances très-vives de leur attachement à l'ordre & à la sécurité publiques, & une entière approbation des mesures que S. M. avoit prises pour ramener le calme. — L'heureuse réconciliation de S. M. avec ses freres est un événement, auquel le malheur même de l'émeute des

prétendus Associés protestans a donné occasion. Lorsqu'elle éclata, les deux princes s'empressèrent de faire offrir leurs services au Roi; & le duc de Glocester se mit à la tête du premier régiment des gardes, dont il est colonel: Sa Majesté fut touchée de cette marque d'attachement, & répondit à ses frères de la manière la plus amicale. Ensuite de cette première démarche, le duc de Glocester eut le 9 au soir une entrevue avec le Roi, & le duc de Cumberland le lendemain. Les enfans du premier de ces princes furent présentés le 14 à L. M., & restèrent plusieurs heures à la cour: ceux du Roi ont en revanche la permission de rendre visite à leurs oncles, qu'ils n'avoient pas vus jusqu'ici. Le public se croit en grande partie redevable de cette réconciliation à la Reine, dont le caractère généreux n'a pas négligé d'exciter davantage les sentimens de tendresse, que l'affection des deux princes avoient fait naître dans son époux.

L'amiral Geary fit le 6 au matin le signal à tous les officiers de la flotte, rassemblée à Spithead, de se rendre à leurs bords respectifs, & le 8 au matin il en appareilla avec 23 vaisseaux de ligne, 5 frégates, un brulôt, quelques cuttres &c. Les vaisseaux de ligne sont: La Victoire, de 100 canons, amiral Geary, cap. Clayton; le Barfleur de 98, vice-amiral Barrington, cap. Hill; la Bretagne de 100, vice-amiral Darby, cap. Pole; le Prince-George de 98, contre-amiral Digby, cap. Patten; le Royal-George de 100, contre-amiral

15. Juillet 1780.

487

ral Rofs, cap. Bourmafter; le Duc, le Formidable, & la Reine de 98; le Namur, l'Océan, & l'Union de 90; la Princesse-Amélie, de 84; le Foudroiant de 80; l'Alexandre, la Bellone, le Canada, la Défense, le Dublin, l'Invincible, le Monarque, l'Edgar, le Courageux de 74; le Sans-Pareil de 64. Les frégates font la Prudente de 36; l'Émeraude, l'Embuscade, la Diane de 32, & la Proserpine de 28 canons. La destination de cette flotte paroît être de croiser sur les côtes du royaume, aussi longtems que les troubles intestins y rendront sa présence nécessaire, & de se porter ensuite sur celles de France, pour empêcher la jonction des escadres de Brest & de Cadix.

F R A N C E.

PARIS (*le 30 Juin.*) Le Roi a nommé à l'abbaye de Chateliers, Ordre de Cîteaux, diocèse de Poitiers, l'évêque de Bayeux, premier aumônier de Madame la Comtesse d'Artois, sur la nomination & présentation de Mgr. le Comte d'Artois en vertu de son apanage. — S. M. a conféré au comte de Vergennes, ministre & secrétaire-d'état au département des affaires étrangères, l'administration des provinces, qui étoient ci-devant du département de M^r. Bertin. Monsieur a fait le 16 de ce mois, en vertu d'une commission de Sa Majesté Catholique, la cérémonie de recevoir chevaliers de la Toison-d'Or le marquis d'Osfun, ministre d'état, lieutenant-général des armées du Roi, & le duc d'Ayen, capitaine des gardes-du-corps du Roi, & maréchal-de-camp. — La

Reine a été le 15 de ce mois avec la famille foiale à Ermenonville visiter les jardins curieux du marquis de Girardin & le tombeau, que ce seigneur y a fait élever à Jean-Jacques Rousseau: Sa Majesté a demeuré près d'une heure dans l'isle des Peupliers, où reposent les cendres de ce philosophe.

Il a été publié récemment un arrêt du conseil-d'état du Roi, en date du 11 Mai 1780, concernant l'épizootie. Dans le préambule il est dit, " que le Roi, par arrêt de
 „ son conseil du 7 Avril dernier, a prohibé
 „ l'entrée dans le royaume des cuirs verts
 „ & en poil ou préparés, venant des ports
 „ de la Mer Baltique ou de la Hollande:
 „ que l'objet de cette disposition a été d'em-
 „ pêcher toute communication en France de
 „ l'épizootie, qui s'est manifestée aux envi-
 „ rons de Hambourg; mais que Sa Majesté
 „ étant informée, que le même fléau s'est
 „ également déclaré au cap d'Itrie & dans
 „ quelques provinces autrichiennes de la mê-
 „ me contrée, cette circonstance a paru exi-
 „ ger de nouvelles précautions „: elles sont
 contenues dans les trois articles, dont cet
 arrêt est composé. — M^r. de Sartine, mi-
 nistre de la marine, ayant envoyé à Marseille,
 comme dans les autres ports du royaume, les or-
 dres du Roi pour faire respecter le pavillon des
 Puissances neutres, la chambre de commerce
 de cette ville-là a fait publier & afficher les
 deux ordonnances suivantes.

Messieurs les négocians & armateurs sont avertis, qu'ils doivent enjoindre aux capitaines de

15. Juillet 1780.

489

leurs navires armés en course ou autres navires de se conformer avec plus d'attention que jamais aux réglemens concernant les navires neutres, & en particulier à l'égard des bâtimens russes; d'user de la plus grande circonspection envers eux; de leur donner suivant les circonstances les secours, qui pourront dépendre d'eux; de n'apporter aucun trouble à leur navigation, quoique la destination de leurs chargemens soit pour des ports ennemis; & de n'arrêter les bâtimens que dans le cas où ils auront les plus fortes raisons de croire, que ce seroient des navires, appartenans à des sujets du Roi d'Angleterre, qui masqueroient leurs pavillons & arboreroient celui de quelques Puissances neutres, dans l'espérance de se soustraire aux recherches, & dans le cas où les bâtimens porteroient à l'ennemi des marchandises de contrebande, telles que des armes & munitions de guerre.

Mrs. les échevins & députés de la chambre du commerce font donner à MM. les négocians & armateurs le présent avis, en conformité de l'ordre qu'ils en ont reçu de Mgr. de Sartine, ministre de la marine.

Marseille le 10 Juin 1780.

Messieurs les négocians & armateurs sont avertis, qu'il a été rendu un arrêt du conseil du Roi en date du 22 Avril, qui révoque ceux du 14 Janvier, 15 Juin, & 18 Septembre de l'année dernière, relatifs à la navigation & au commerce dans les ports du royaume des sujets des Etats-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, & qui confirme en leur faveur les dispositions du règlement du 29 Juillet 1778. Mrs. les négocians & armateurs sont prévenus, qu'ils doivent en instruire les capitaines de leurs corsaires, afin qu'ils sachent la conduite, qu'ils auront à tenir vis-à-vis les navires hollandois, & que c'est le règlement du 26 Juillet 1778, sur lequel ils doivent se régler, & non celui de 1744, qui se trouve abrogé par ce dernier.

Mrs. les échevins & députés de la chambre du commerce font donner cet avis à Mrs. les négocians & armateurs, conformément à l'ordre qu'ils en ont reçu de Mgr. de Sartine, ministre de la marine.

Marseille le 10 Juin 1780.

On apprend par des lettres de cet endroit, qu'il est arrivé le 13 Juin, dans la rade de cette ville, un convoi de 65 bâtimens richement chargés & venant des échelles du Levant, sous l'escorte de plusieurs frégates de Sa Majesté.

Il nous est venu plusieurs lettres de la Martinique par un bâtiment arrivé à Nantes & parti de St. Pierre le 10 Mai. A cette époque M^r. de Guichen étoit, dit-on, dans les parages du Fort-roial : & Rodney, au Gros-Îlet de Ste. Lucie. Plusieurs lettres font entrer M^r. de Guichen au Fort-roial le 29 Avril & l'en font partir du 7 au 9 Mai. L'incertitude, qui regne dans tous les rapports des Indes occidentales, se fixera apparemment par les dépêches de M^r. de Guichen lui-même, qui ne peuvent manquer d'arriver. En attendant nous donnerons l'extrait suivant d'une lettre de la Martinique, par un des officiers principaux de la marine, en date du 9 Mai.

“ Le 13 Avril le comte de Guichen sortit du Fort-royal avec 22 vaisseaux ; il fit route pour le canal de la Dominique, pour s'élever par-là au vent de la Martinique, afin de se rendre ensuite à la Barbade, ou de forcer l'ennemi de combattre avec désavantage, en lui coupant la communication de Ste. Lucie, & en le tenant sous le vent. Cinq frégates étoient attachées à l'escadre française : l'Alphigénie, la Résolue, la Gentille,

la Cérés & la Diane, qui rejoignit la flotte dans le canal de la Dominique. Le marquis de Bouillé, & Mrs. de Damas, de Séguin, de Livarau & de la Porte étoient embarqués sur l'escadre, ainsi que 4500 hommes de troupes réglées, sans y comprendre les volontaires; mais les projets de mer, quelque bien conçus qu'ils soient, dépendent trop souvent des vents & des courans, avec lesquels tout reussit, & sans lesquels presque toutes les entreprises échouent ou sont différées; heureux encore quand on peut effectuer une partie de ses desseins ! C'est ce qu'a éprouvé le comte de Guichen, qui fut livré au calme & aux courans contraires dans le chemin qui devoit le conduire à une affaire décisive & à quelque conquête glorieuse à la nation.,

“ Le 15 l'amiral Rodney sortit de Ste. Lucie avec 21 vaisseaux de ligne, dont deux à trois ponts, & quatre frégates. Il se présenta le 16 devant le Fort St. Pierre, avec tous ses pavillons de commandement & ses vaisseaux sous l'apparence du meilleur état possible. On ignoroit la position de notre escadre; mais on présumoit sur le calme qui regnoit depuis plusieurs jours; que les armées pouvoient être en vue l'une de l'autre. Le mouvement de celle des ennemis le prouva bientôt; les bâtimens chasseurs ayant fait quelques signaux, tous les vaisseaux firent vent arrière & se couvrirent de voiles, sur le signal qu'en fit l'amiral Rodney; les curieux se transporterent au même instant sur les hauteurs de la ville de St. Pierre; & apperçurent notre armée sous le vent de l'ennemi, qui étoit en ordre de bataille avec très peu de voiles, afin de lui donner le tems de la joindre & de combattre avant la fin du jour. D'après les manœuvres des deux armées, l'une qui se pressoit d'arriver, l'autre qui l'attendit avec fermeté, on ne doutoit plus de voir un combat très-vigoureux; lorsqu'on vit l'ennemi, qui avoit cru sans doute intimider l'armée françoise par la maniere hardie dont il s'avançoit, s'arrêter à plus de deux lieues de distance de celle-ci, & se tenir dans cette position jusqu'à la nuit, tandis qu'il étoit

le maître d'engager le combat avec tout l'avantage possible ,.

Le 17 on n'appercevoit plus de St. Pierre, aucune des deux armées, parce que les courans les avoient entraînées hors de vue pendant la nuit; mais le même jour on entendit de la pointe de Macouba à la Martinique, le bruit du canon, sans discontinuer depuis midi jusqu'à quatre heures & demie, & l'on a sçu ensuite par l'escadre de Mr. de Guichen, qui s'est présentée le 19 devant la ville de la Basse-Terre à la Guadeloupe, pour y déposer ses blessés, que les François n'avoient perdu d'officier supérieur que Mr. de Séguien, colonel du régiment de la Martinique; & que Mr. Desmar, capitaine de vaisseau, commandant le St. Michel, avoit eu le bras emporté; que les François n'avoient eu qu'un vaisseau (l'Artésien de 64) fort maltraité dans sa mâture, mais dont le mal avoit cependant été réparé sous voile; que les Anglois au contraire avoient considérablement souffert, & qu'entre autres quatre de leurs vaisseaux, le Sandwich, le Conquérant, le Cornwall, & le Trident, avoient été extrêmement endommagés; qu'ils avoient eu environ 200 hommes tués, & qu'en un mot l'amiral Rodney avoit constamment refusé de prêter de nouveau le côté à Mr. de Guichen, qui lui avoit marqué d'une façon digne de sa bravoure l'envie qu'il avoit de le combattre. On a sçu cependant depuis, que malgré le débâclement bien décidé de son escadre après l'action, & les efforts qu'il avoit faits pour s'éloigner de notre armée, il avoit écrit au gouverneur d'Antigua, qu'il avoit défait l'armée de Mr. de Guichen & qu'il espéroit d'en voir incessamment la destruction totale. On ajoute que cette nouvelle qui se répandit tout aussitôt dans les îles voisines, ne fut pas crue long-tems malgré l'enthousiasme national du peuple anglois, parce que le 24 le comte de Guichen se présenta avec tous ses vaisseaux & ses frégates en très-bon état devant le port de St. Jean à l'îlle d'Antigua, où les Anglois furent alors dissuadés des assertions de l'amiral Rodney, non cependant sans avoir

d'abord cru que c'étoit la flotte angloise qu'ils avoient dans ce moment en vue ; ce qui répandit d'abord une joie extrême dans toute la ville & les habitations d'où elle put être apperçue. Mais cette erreur causée par l'aspect d'un double pavillon anglois par-dessus le françois, qu'avoit fait flotter à dessein sur deux de ses vaisseaux le comte de Guichen , ne fut pas de longue durée , & la consternation devint générale , lorsque les habitans reconnurent par la manœuvre , que cette armée n'étoit pas la leur , mais au contraire la nôtre dans le meilleur état possible , qui s'empara même à la vue de la ville , d'un petit bâtiment qui en étoit sorti.,.

“ Le 25 après-midi la flotte françoise fut rencontrée à 10 lieues dans le nord-est de la Barboude , & le 1. Mai on ignoroit encore la position véritable de l'armée angloise , que l'on présumoit alors très-éloignée sous le vent des îles , & que l'on a dit depuis être arrivée à Ste. Lucie , avec quatorze vaisseaux seulement , sans qu'on sache ni où sont allés ni ce que sont devenus les sept autres.,.

Le sieur de Bayre , capitaine de vaisseau , commandant la frégate la Gloire , & ayant sous ses ordres le cutter le Hussard , commandé par le chevalier de Langle , a envoyé à Brest le cutter anglois l'Actif , de 12 canons , 8 pierriers , 2 obusiers & de 49 hommes d'équipage : ce corsaire qui est neuf a été pris près d'Ouessant. — Le chevalier de la Bourdonnaye , lieutenant de vaisseau , commandant le cutter la Levrette , de 18 canons de six , arrivé à Brest le 12 de ce mois , a soutenu un combat , en sortant de la Corogne , contre un cutter de 22 canons portant du neuf ; l'action a duré trois heures & demie , & il a eu 4 hommes tués & 15 blessés. Le chevalier de la Bourdonnaye fait le plus grand éloge

de son équipage , & malgré son infériorité ; il auroit été assuré d'enlever ce cutter , si la vitesse de sa marche ne l'avoit dérobé à sa poursuite. — La frégate la *Vénus* , commandée par le sieur Gouzillon de Belizal , lieutenant de vaisseau , qui étoit sortie de Brest le 6 , s'est emparée , en attérant à Groix , où elle a mouillé le 12 , d'un corsaire de Liverpool , armé de 14 canons & de 68 hommes d'équipage. — Le corsaire le Comte de Maurepas , de Boulogne , est entré , le 14 de ce mois , à Dieppe , avec le navire anglois la *Favorite* , d'environ 100 tonneaux & de 8 hommes d'équipage , dont il s'étoit emparé deux jours auparavant. Ce bâtiment étoit parti de Londres pour Waterford , chargé de diverses marchandises. — Le 18 , il est entré à Boulogne un brigantin anglois du port de 130 tonneaux , 8 hommes d'équipage , & ayant dans sa chambre quatre canons de quatre , à coulisse. Ce bâtiment , qui étoit parti de Liverpool pour Yarmouth avec un chargement de sel , a été pris par le corsaire le Maurepas. — La frégate du Roi la *Magicienne* , & la corvette l'*Etourdie* , commandées par le chevalier de la Bouchetiere & le sieur de Blachon , ont pris , le 13 de ce mois , sous Belle-Isle , le corsaire la *Vengeance* , de Liverpool , de 26 canons & de 101 hommes d'équipage. Ce corsaire qui est doublé en cuivre , a été conduit à l'Orient.

Il est parti un convoi le 9 de ce mois de l'Isle d'Aix , composé de plus de 40 bâtiments. Le *Guerrier* de 74 canons , commandé

par Mr. du Pavillon , a appareillé de Rochefort pour l'escorter avec les frégates la Railleuse , bâtie à Bordeaux , la Cérés , & un lougre. A peu-près dans le même tems le Comte d'Artois de 64 canons , commandé par M^r. de Clofnard , a mis à la voile de l'Orient pour se rendre aux Indes-orientales. On ne fait point , quelle est la destination du Protecteur de 74 canons , cap. M^r. Dachon , qui a fait voile de Rochefort avec la frégate la Galatée vers les premiers jours de ce mois. — Il paroît certain par plusieurs lettres de différens ports , que la flotte angloise a appareillé le 8 de Spithead sous les ordres de l'amiral Geary. Cette flotte forte de 27 vaisseaux de ligne dirige sa route sur la côte de Portugal. Ce départ , auquel on ne s'étoit pas sitôt attendu , cause ici de vives inquiétudes sur les événemens qui peuvent arriver. On fait que M^r. de Beaufêt croise avec sa petite escadre de cinq vaisseaux à la hauteur du Tage. Il ne s'attend pas à l'apparition de l'armée angloise , qui peut le surprendre & l'enlever.

B R E S T (le 20 juin) Le 7 , le César , de 47 canons , commandé par M^r. de l'Espinoûse , appareilla de ce port avec la frégate l'Atalante & un cutter , conduisant sous leur escorte 8 gros bâtimens chargés de munitions de guerre & de bouche , principalement de biscuits : deux des plus navires , le Pondichery & le Dauphin , portent plus de 2 mille quintaux de cette dernière denrée : l'on croît , que ce convoi doit approvisionner les Antilles. Le Roïal-Louis &

le Languedoc sont passés du port dans la rade. Maintenant il ne reste plus dans le port que le Northumberland, nouvellement construit avec les deux vieux vaisseaux l'Union & le Minotaure, encore doivent-ils faire nombre dans l'armée d'observation, mais comme hôpitaux.

On ne fait pas encore, quand la seconde division de l'armée du comte de Rochambeau partira : la disette de bons matelots a retardé cet armement. Le conseil-de-guerre pour juger le vicomte Duchilleau, ci-devant commandant le Protée, s'est assemblé plusieurs fois ; & l'instruction du procès étoit fort avancée, lorsqu'elle a été suspendue par la maladie du greffier de l'amirauté.

TOULON (le 25 Juin.) Les dernières instructions de la cour pour faire partir l'escadre qui est en rade, viennent d'arriver : de sorte qu'elle ne tardera pas à mettre à la voile. Les étrangers qui arrivent journellement pour admirer le vaisseau le Terrible, attendent avec impatience le moment de le voir appareiller ; il paroît décidé que cette escadre, composée de 4 vaisseaux de ligne, se rendra à Cadix, où elle se joindra à celle du chevalier de Beauffèt, & aux 2 vaisseaux le Zélé & le Marfellois qui sont déjà partis pour la même destination ; & que l'escadre composée alors de 11 vaisseaux de ligne, fera voile pour Brest avec un certain nombre de vaisseaux espagnols : la frégate l'Aurore qui se trouve en armement dans ce port, a reçu ordre de se joindre à cet armement.

15. *Juillet* 1780.

497

— La corvette du Roi la *Fleche*, qui croi-
soit sur nos côtes, vient de rentrer. — Le
nouveau vaisseau qu'on a mis sur le chan-
tier, est du même échantillon que le *Ter-
rible*, & sera nommé le *Merveilleux*.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 29 Juin.*) La santé de
S. A. R. s'étant trouvée dérangée depuis
quelques semaines, & les nuits étant de-
venues plus inquietes, ce Prince a désiré
de recevoir les Sacremens de l'Eglise, qui
lui ont été administrés publiquement mardi
dernier par le cardinal-archevêque de Mali-
nes, au chateau de Tervueren, où S. A. R.
se trouve avec sa cour depuis le 17 de Mai.
S. A. R. a marqué dans cette circonstance
un courage, une fermeté & des sentimens
qui ont également édifié & attendri tous les
assistans. Aussitôt le spectacle a été interdit,
& il a été institué dans cette ville & succes-
sivement dans le diocèse de Malines & dans
les autres diocèses, des prières publiques pour
la conservation d'un Prince, dont le long
& heureux gouvernement présente des traits
non interrompus de justice, de bonté & de
sagesse. Il y a eu constamment pendant tout
ce tems une affluence de monde dans toutes
les églises, & différens corps ont fait célé-
brer successivement des Messes votives & so-
lemnelles, où le concours n'a pas été moin-
dre.

Nous avons le bonheur d'apprendre, que l'état de S. A. R. se dispose de plus en plus à la convalescence, & que nous pouvons nous livrer à la douce confiance d'un prompt & parfait rétablissement qui fait l'objet du vœu général de toute la nation, exprimé encore en cette occasion, de la manière & avec les démonstrations les plus touchantes.

LA HAYE (le 30 Juin.) Les lettres de Cadix du 26 Mai portent que l'on avoit commencé à y rembourser le montant qu'avoient produit les ventes des charges des navires hollandois; que les propriétaires du navire du capitaine Klaas Boer avoient déjà été payés ce jour-là, & que le lendemain on devoit aussi payer ceux des autres navires. Suivant les mêmes lettres, il y avoit été publié une défense de n'y point permettre l'importation du beurre, du fromage & des cuirs de Hollande qui ne seront pas munis de certificats que ces articles ne proviennent point de bêtes malades; & comme cette ordonnance y avoit déjà été mise en exécution à l'égard de tous ces articles qui arrivent sans certificat, le comte de Rechteren, envoie-extraordinaire de L. H. P. les Etats-généraux des Provinces-unies a fait des remontrances à la cour de Madrid, pour que les navires hollandois, qui ont été expédiés avec les articles susdits avant qu'ils aient pu être informés de l'ordonnance de S. M. Catholique rendue à ce sujet, n'y fussent point assujettis.

NOUVELLES DIVERSES.

Un officier de la garde noble hongroise est arrivé le 15 Juin de Mohilow à Vienne avec l'avis que l'entrevue de l'Empereur avec l'Impératrice de toutes les Russies y avoit eu lieu le 3 de ce mois. Selon son rapport, notre Monarque y étoit arrivé 4 heures avant cette Souveraine, & fut spectateur *incognito* de la magnifique entrée de cette Princesse. Ce Chef de l'empire a été très-satisfait de ce voyage, & l'on croïoit qu'il pourroit accompagner cette Souveraine à Pétersbourg. — Dans une lettre particuliere, qui fut remise par ce courier à l'Impératrice-Reine, l'Empereur témoigne à son auguste mere combien il étoit satisfait de tous les arrangemens pris pour sa réception à Mohilow par le prince de Galitzin, ambassadeur de Russie en cette cour. Notre Souveraine n'eut pas plutôt lu cette lettre qu'elle communiqua audit prince tout ce qu'elle contenoit de flatteur pour lui, Sa Majesté lui aiant en même tems fait présent du portrait de l'Empereur son fils, enrichi de brillans & évalué à plus de 50 mille florins. — Par le même courier, on a eu l'avis que l'Impératrice de Russie, désirant avoir auprès d'elle M^r. le comte de Cobenzl qui réside à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur de notre cour, lui envoya un exprès pour lui notifier qu'il eût à venir incessamment à Mohilow, ajoutant qu'elle

prendroit sur elle ce voiage qu'il auroit fait sans la permission de son Souverain.

L'émigration d'un grand nombre de familles turques dans les états autrichiens ne discontinue point ; les émigrans assurent qu'ils seront suivis de beaucoup d'autres , de sorte que la Bosnie & la Servie verront bientôt diminuer leur population. La cherté qui règne dans ces deux provinces , en est la cause. Le magistrat turc est fort éloigné de donner quelques secours aux familles qui se trouveroient dans le besoin : il les abandonne entièrement à leur malheureuse destinée , & ne paroît guere faire attention aux suites que peut avoir un procédé aussi barbare.

Le 10 du mois de Mai , on a ressenti à Comorre trois secousses de tremblement de terre , deux de jour & l'autre de nuit ; mais aucune n'a eu de suites fâcheuses. Il est tombé à Oedenbourg le 6 du mois dernier une grêle prodigieuse dont les grêlons pesoient une livre moins un quart ; les maisons de la ville , ainsi que les vignes en ont beaucoup souffert , les vitres en aiant été presque toutes brisées.

Le 20 Juin , le parlement britannique a délibéré sur les mémoires des Protestans , sollicitant la révocation de l'acte en faveur des Catholiques. Les débats , qui furent ouverts par le lord Beauchamp , durèrent jusqu'à une heure après minuit. Mylord North, Mrs. Fox & Burke & tous les principaux membres se déclarerent pour une tolérance générale en matiere de conscience , autant que la

fureté le permettroit. *Quoi ! dit entr'autres le lord North , condamner à un emprisonnement perpétuel un prêtre qui, en disant la Messe, a cru remplir le devoir le plus saint de son ministère ! Quoi, adjuger à un fils dénaturé les biens de son malheureux pere, que le monstre dénonce pour être catholique ! Quoi, ôter à un pere, à une mere la liberté d'instruire ses enfans dans les principes de sa religion ! & pourquoi se souiller de toutes ces injustices pour complaire à qui ? A des gens qui... ; ce qu'il y a de certain, c'est que les Catholiques-Romains résidans en Angleterre sont de parfaitement honnêtes gens ; se conduisent admirablement bien : plutôt à Dieu qu'on en pût dire indistinctement autant de tous les Protestans ; mais ce sont des hommes se disant Protestans , qui ont mis il y a deux jours cette métropole fumante encore à deux doigts de la destruction totale. Le lord Beauchamp proposa enfin & la chambre arrêta les conclusions suivantes : 1°. Que l'opinion du comité est, qu'on a mal représenté & mal entendu l'effet & l'opération d'un acte, passé dans la 18^e. année du présent regne, intitulé : *Acte pour relever les sujets de S. M. professant la religion romaine de certaines pénalités &c.* imposées par un acte des 11^e. & 12^e. années du regne de Guillaume III, aiant pour titre : *Acte pour prévenir l'accroissement ultérieur de la religion romaine.* 2°. Que ledit acte de la 18^e. année du présent regne ne révoque, ni n'altère, ni n'invalidé, ou rend inefficace*

en aucune maniere les statuts portant défense de l'exercice de la religion romaine, antérieurs au statut des 11^e. & 12^e. années du regne de Guillaume III. 3^o. Que par ledit acte il n'est décerné aucune juridiction, ou autorité ecclésiastique ou spirituelle au Pape, ou au siege de Rome. 4^o. Que la chambre veille & veillera toujours sans aucun relâchement aux intérêts de la religion protestante, & que toute tentative pour attirer la jeunesse de ce royaume de l'église dominante à la religion romaine, est hautement criminelle selon les loix existantes, & forme un objet digne d'un arrangement ultérieur. 5^o. Que tout effort pour inquiéter l'esprit du peuple, en représentant ledit acte comme incompatible avec les principes de la religion protestante, tend manifestement à troubler le repos public, à dissoudre l'union si nécessaire à présent, à déshonorer le caractère national, à décréditer la religion protestante aux yeux des autres nations, & à occasionner le renouvellement de la persécution de nos freres protestans en d'autres pays.

Ces résolutions aiant été approuvées, il fut ordonné de former un bil pour garantir la religion protestante dans la Grande-Bretagne des usurpations du Papisme, & pour empêcher plus efficacement les personnes professant la religion romaine d'enseigner, ou de se charger de l'éducation des enfans des Protestans.

Le 27 Mai il s'est passé à Zurich une scene affligeante. M^r. J. H. Waser, ci-devant

15. Juillet 1780.

503

ministre de l'église de cette ville , a été décapité. Ce savant a été jugé coupable de crime d'état, pour avoir fait insérer dans la correspondance politique de M^r. Schlosser , professeur à Gœttingue , quelques pieces relatives à l'administration de ce canton avec des notes qu'on a déclaré lésives pour le gouvernement, tendant à la sédition &c. On a ajouté à cette accusation celle de s'être approprié un document du 15^e. siècle, appartenant aux archives publiques, & auquel on attachoit un grand prix, le secrétaire de la ville, qui le lui avoit confié, en ayant demandé vainement la restitution.

Les dissensions politiques qui se sont élevées il y a environ quinze ans dans la république de Geneve, continuent d'agiter ce petit état : la méfintelligence entre le parti des citoyens représentans & celui des négatifs s'est sur-tout manifestée à l'occasion du projet de rédaction d'un code de loix , dans lequel les deux partis étoient empressés de faire valoir leurs principes sur la constitution. Quatre des principaux membres des deux partis se sont rendus à Versailles , & ont été admis plusieurs fois à l'audience du comte de Vergennes , ministre & secrétaire d'état , la cour de Versailles & les cantons de Zurich & de Berne étant, conformément aux traités, médiateurs & garans de la constitution de cette république.

Le 21 du mois de Mai , à 11 heures du soir , après une très-violente secoussé de tremblement de terre , l'Etna s'est ouvert du côté

du sud-ouest, à trois milles de sa bouche (a); la lave a pris sa direction du côté de la plaine de Catania, & mercredi elle avoit déjà couru l'espace de huit lieues. La matiere enflammée sort de cette bouche avec grand bruit, & s'élève constamment à environ 25 pieds; elle reflue ensuite sur elle-même, & coule avec beaucoup de rapidité. On a mesuré sa marche dans la pente presque insensible qui conduit à Belpasso, bourg assez considérable, dont elle n'étoit éloignée mercredi que de sept milles; elle avançoit alors d'environ une demi-toise par minute, & il ne paroissoit pas qu'elle fût dans le cas de se ralentir, en sorte que Belpasso est menacé d'une ruine totale, ainsi que l'ont éprouvé déjà trois petits hameaux & quelques maisons de campagne qu'elle a consumés. Sa plus grande extension actuelle est de quatre milles; les matieres en sortant de la bouche sont chargées de soufre; elles se calcinent ensuite, de façon qu'elles annoncent une décomposition entière. Si la lave ne rencontre pas quelques vallons qui la détournent dans sa course, elle pourra causer du dommage à Catania, ou du moins à ses environs. On se flattoit qu'au moyen de cette éruption on jouiroit d'une plus grande tranquillité, cependant on ressent presque tous les jours de nouvelles secousses; celles de dimanche à 11

(a) Je m'étois donc trompé avec tous les naturalistes, en regardant ce volcan comme éteint. *Examen des Ep.* p. 157.

15. Juillet 1780.

505

heures du soir, & du lundi à 4 heures, après-midi, ont été très-fortes, mais momentanées; celle de mercredi a été tout à fait semblable à celle du 28 Mars, & s'est annoncée de même par une forte compression de l'air dans la région supérieure venant du nord : Messine est de nouveau déserte, & tout le monde est campé hors des murs

On écrit d'Espagne qu'enfin on a eu les pluies si long-tems désirées, & si nécessaires aux biens de la terre.

Au moment que la dernière feuille de ce Journal devoit passer sous la presse, nous apprenons de Bruxelles la triste nouvelle, que S. A. R. le Duc Charles de Lorraine & de Bar &c. &c. y est décédé mardi, 4 de ce mois de Juillet, vers les 10 heures du soir.

Dans le dernier Journal p. 361, l. 2, de ce dernier élément, lisez de l'élément de l'eau. — p. 411, l. 15 de la religion, lisez de religion. — P. 426, l. 16 ici, lisez à Pétersbourg. — P. 427, l. 6, nous doutons que les ennemis, lisez on doute que les Anglois.

TABLE.

TURQUIE.	(	<i>Constantinople.</i>	459
RUSSIE.	(	<i>Pétersbourg.</i>	461
POLOGNE.	(	<i>Varsovie.</i>	462
ESPAGNE.	{	<i>Madrid.</i>	463
		<i>Cadix.</i>	464
		<i>Cartagene.</i>	464
PORTUGAL.	(	<i>Lisbonne.</i>	465
SUEDE.	(	<i>Stockholm.</i>	466
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	466
		<i>Venise.</i>	467
		<i>Livourne.</i>	467
		<i>Modene.</i>	468
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	468
		<i>Berlin.</i>	470
ANGLETERRE.	(	<i>Londres.</i>	471
FRANCE.	{	<i>Paris.</i>	487
		<i>Brest.</i>	495
		<i>Toulon.</i>	496
PAYS-BAS.	{	<i>Bruxelles.</i>	497
		<i>La Haye.</i>	498
		<i>Nouvelles diverses.</i>	499